

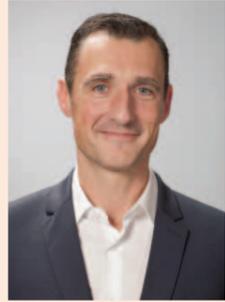
infooels



ZOOM

L'APPORT VOLONTAIRE
DES DÉCHETS ALIMENTAIRES





→ ÉDITO

Le début d'année est toujours marqué par un rendez-vous important pour l'équipe municipale : le vote du budget.

Ce sont plus de 3 millions d'euros qui seront investis cette année pour les écoles du quartier de la Gare. L'ensemble de ces travaux devrait démarrer cette année.

1,5 millions d'euros seront investis cette année au quartier Village pour l'achat du terrain de la future école maternelle, ainsi que pour la création d'une crèche d'une vingtaine de places.

Plus d'1 million d'euros seront investis dans le cadre de notre politique de développement durable et notamment dans tous les équipements en faveur des économies d'énergie avec la poursuite d'un renouvellement renforcé de l'éclairage. Dans ce contexte de hausse du coût des énergies, ce sera autant d'économies futures en charges de fonctionnement. La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permet de réaliser ce programme d'investissement ambitieux en laissant les taux d'imposition inchangés. Il n'y aura pas d'augmentation du taux communal de la taxe foncière et de la taxe foncière non bâtie. Ce budget a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal. Nous pouvons nous féliciter de cette cohésion.

Un nouveau dispositif de collecte des déchets alimentaires va être mis en place dans nos 2 quartiers par l'Eurométropole. C'est en effet cette dernière qui pilote la compétence de la gestion des déchets pour les 33 communes qui la composent. Ce dispositif est la résultante de la loi du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) qui impose à toutes les intercommunalités de faire évoluer leur dispositif de tri des déchets alimentaires.

Nous souhaitons tous que l'année 2022 soit riche en événements festifs. Il nous faut encore user d'un peu de patience. Cela dit l'horizon tend à s'éclaircir sur le plan sanitaire. Le tissu associatif pourra compter sur le support de la Commune pour que les événements se tiennent dans les meilleures conditions. Les fêtes communales sont d'ores et déjà programmées tel que Printemps en Fête pour la plus grande joie des enfants et des familles. Ces moments de convivialité, qui sont des marqueurs forts du vivre ensemble, nous feront le plus grand bien. Soyons confiants et restons responsables.

Je vous souhaite encore une fois une belle année 2022 !

Jean-Michel Schaeffer, Maire de Geispolsheim



EN COUVERTURE

L'ESPACE BOISÉ AU LIEU-DIT MUEHLFELD

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ARRIVE À GEISPOLSCHEIM

MAIRIE
6 rue du Maire François Nuss
☎ 03 90 29 72 72
mairie@geispolsheim.fr
www.geispolsheim.fr
lundi à mercredi 8h à 12h et 14h à 18h
jeudi 8h à 12h et 14h à 19h
vendredi 8h à 12h et 14h à 17h
fermé le samedi

SERVICE TECHNIQUE
☎ 03 90 29 76 65

PROGRAMMATION CULTURELLE
Laura Mahé
☎ 06 70 39 28 55
culture@geispolsheim.fr

→ SERVICES PUBLICS

MAISON DE L'ENFANT « BOUT D'CHOU » CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE

23 rue de Paris - Julie Schwartz, directrice ☎ 03 88 55 00 30
mardi 9h à 12h, jeudi 14h à 17h et sur rendez-vous
Courriel : creche.geispo@agf67.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

24 rue de Paris - Joëlle Eichwald ☎ 03 88 39 21 83
lundi 13h30 à 17h45, mardi 11h à 13h30 et jeudi 13h30 à 17h30
Courriel : ram.geispolsheim@agf67.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / ALSH VILLAGE

Rue Tomi Ungerer - Claudine Giboyau ☎ 06 07 60 85 02
Permanences : de 16h à 18h et sur rendez-vous
Courriel : periscolaire.geispovillage@fdmjc-alsace.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / ALSH GARE

26 rue de Paris - Josiane Demange
☎ 03 88 67 98 96 - ☎ 06 70 75 63 65
lundi et jeudi 16h à 18h30 et sur rendez-vous
Courriel : periscolaire.geispogare@fdmjc-alsace.fr

DYNAMIQUE JEUNESSE

Espace Jeunes - Maison des Associations ☎ 03 88 68 95 29
dynamiquejeunesse@gmail.com
Emeline ☎ 06 79 18 17 79 - Tristan ☎ 06 70 39 33 75

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

21a rue de Verdun - Cour du Temple
Carole Di Carlo ☎ 09 64 16 21 74 - Mardi 14h à 17h

PERMANENCE LOGEMENT

En mairie - Lundi 10h à 12h
Sur rendez-vous ☎ 03 90 29 72 73

ASSISTANTE SOCIALE ET PUÉRICULTRICE

Permanence de l'assistante sociale et de la puéricultrice au Centre Social 21a rue de Verdun - Cour du Temple
Addolorata Visentino, assistante sociale ☎ 03 68 33 82 60
Marie Hauptmann, puéricultrice ☎ 03 68 33 80 00

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur rendez-vous ☎ 03 90 29 72 73

→ LES DÉLIBÉRATIONS

3 FÉVRIER

Administration Générale - Budget primitif 2022

- Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022 :
 - section de fonctionnement pour un montant de 7 197 410 €
 - section d'investissement pour un montant de 6 324 300 €
- Taux d'imposition 2022 des taxes communales
 - Taxe d'habitation supprimée
 - Taxe foncière propriétés bâties 24,41 %
 - Taxe foncière propriétés non bâties 64,29 %
- Délégation de service public de la petite enfance : approbation des budgets prévisionnels de l'Association Générale des Familles du Bas-

Rhin et de la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace pour l'année 2022. Le coût prévisionnel du fonctionnement du service Petite Enfance pour la Commune s'élève à 1 050 842,41 €

- Adoption du budget 2022 de la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace pour l'animation jeunesse avec un montant des dépenses estimées à 110 817 €
- Adoption du budget 2022 pour l'animation de l'Espace Malraux pour un montant prévisionnel s'élevant à 112 770,25 €

- Budget Primitif de l'exercice 2022 - subventions de principe

BÉNÉFICIAIRES	OBJET	PARTICIPATION																													
ASSOCIATIONS LOCALES	Participation aux frais de dépenses d'énergie et d'eau (sur production des factures justificatives afférentes à l'année 2021 et 2022)	50 %																													
ASSOCIATIONS SPORTIVES SAISON 2021/2022	Aide par licencié de moins de 18 ans de Geispolsheim pour l'année sportive 2021/2022 sous réserve de signature d'une convention d'objectifs	110 € (montant minimum par club et par an : 500 €)																													
	Frais de déplacement des clubs sportifs, pour déplacements régionaux, interrégionaux ou nationaux à l'occasion d'un championnat ou d'une coupe à partir d'un trajet simple minimum de 50 km de Geispolsheim	Base de calcul : 50 % de 0,125 €/km en prenant en compte la distance x le nombre de participants (maximum 16 pour le football, 12 pour le basket, 4 pour le cycle balle, 12 pour le cyclisme artistique, 6 pour le tennis, 6 pour l'escrime) payable sur justificatifs																													
	Récompenses des clubs sportifs de Geispolsheim, champions : ● Champions du Bas-Rhin ● Champions d'Alsace ● Champions de France ou internationaux	460 € 610 € 765 €																													
	Prise en charge partielle des frais engagés lors de leurs parcours en Championnat de France ou Coupe de France (engagement, déplacements, arbitrage). Limité à 2 équipes par club pour les sportifs collectifs.	50 % sur présentation des pièces justificatives																													
BADMIN'TONUS	Prise en charge partielle des frais de location du gymnase suite travaux de réhabilitation de l'Espace Malraux (cf. délibération n° 41/10 du 30/04/2010)	Maximum 2 000 €/an (écart de tarif entre Espace Malraux et Gymnase du SICES)																													
IMPACT TAEKWODO GEISPOLSCHEIM	Prise en charge partielle des frais de location du Foyer Paroissial St-Joseph pour la saison sportive 2020-2021	Subvention de 630 €																													
CLUBS SPORTIFS COLLECTIFS EN EQUIPE	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Classement</th> <th colspan="2">Séniors Haut Niveau Amateur</th> </tr> <tr> <th colspan="2">BASKET</th> <th colspan="2">FOOTBALL</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Equipes Masculines</th> <th>Equipes Féminines</th> <th>Equipes Masculines</th> <th>Equipes Féminines</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Niveau 1</td> <td>National 1</td> <td>National 1</td> <td>National 2</td> <td>Régional 1</td> </tr> <tr> <td>Niveau 2</td> <td>National 2</td> <td>National 2</td> <td>National 3</td> <td>Régional 2</td> </tr> <tr> <td>Niveau 3</td> <td>National 3</td> <td>National 3</td> <td>Régional 1</td> <td>District 1</td> </tr> </tbody> </table>		Classement		Séniors Haut Niveau Amateur		BASKET		FOOTBALL			Equipes Masculines	Equipes Féminines	Equipes Masculines	Equipes Féminines	Niveau 1	National 1	National 1	National 2	Régional 1	Niveau 2	National 2	National 2	National 3	Régional 2	Niveau 3	National 3	National 3	Régional 1	District 1	Une seule équipe, par activité sportive et par catégorie (masculine et féminine) Niveau 1 12 000 € Niveau 2 8 000 € Niveau 3 4 000 € Maintien 4 000 €
	Classement		Séniors Haut Niveau Amateur																												
	BASKET		FOOTBALL																												
	Equipes Masculines	Equipes Féminines	Equipes Masculines	Equipes Féminines																											
Niveau 1	National 1	National 1	National 2	Régional 1																											
Niveau 2	National 2	National 2	National 3	Régional 2																											
Niveau 3	National 3	National 3	Régional 1	District 1																											
SAISON 2021/2022	Prime de maintien au même niveau/années consécutives																														
ASSOCIATIONS SPORTIVES	Aide complémentaire aux associations ayant signé un contrat d'insertion ou tout autre contrat permettant l'insertion des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (cf. délibération n° 123/09 du 30 novembre 2009)	1 800 € par association sportive et par année																													



PARTICULIERS	Prise en charge partielle des frais pour acquisition de récupérateurs d'eau de pluie (sous réserve accord du Conseil Municipal)	<ul style="list-style-type: none"> ● Citerne de jardin extérieure : 50 % du prix (plafond 150 €) ● Citerne enterrée : 80 €/m³ (plafond 5m³)
	Prise en charge partielle des frais d'abonnement auprès du réseau des bibliothèques de l'Eurométropole de Strasbourg	<ul style="list-style-type: none"> ● 18 € versés par personne payant le plein tarif de la carte Pass'relle multimédia ● 10 € versés par personne payant le demi-tarif de la carte Pass'relle multimédia
	Prise en charge partielle du ticket spécial «Geispolsheim» valable sur la ligne de bus n° 57 entre les arrêts «Geispolsheim Ouest» et «Geispolsheim ZI» vendu 5 € le carnet de 10 tickets	Différence entre le prix d'acquisition du carnet de 10 tickets et le prix de vente du carnet de 10 tickets
	Prise en charge partielle du coût pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (sous réserve accord du Conseil Municipal) Délibération de création 2018-18 du 17 septembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> ● 100 € sans condition de ressources ● 150 € (quotient familial inférieur à 750 €) ● 200 € en cas de non imposabilité du demandeur
	Prise en charge partielle du coût pour l'acquisition d'un vélo cargo électrique ou non (sous réserve accord du Conseil Municipal) Délibération de création 2021-35 du 19 février 2021	<ul style="list-style-type: none"> ● 150 € sans condition de ressources ● 200 € (quotient familial inférieur à 750 €) ● 250 € en cas de non imposabilité du demandeur

● Budget Primitif de l'exercice 2022 - subventions accordées

BÉNÉFICIAIRES	OBJET	PARTICIPATION
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES	Participation aux frais de fonctionnement de la crèche et de la halte-garderie	134 016 €
	Participation aux frais de fonctionnement du RAM	19 000 €
FDMJC DU BAS-RHIN	Participation aux frais de fonctionnement des périscolaires Gare et Village et de l'ALSH Gare :	
	périscolaire Gare	365 625,31 €
	périscolaire Village	423 666,86 €
	ALSH été	108 638,46 €
	Subvention de l'Animation Jeunesse	110 817 €
	Participation au fonctionnement de l'animation de l'Espace Malraux	112 770,25 €
SPL ILLIADE	Participation saison culturelle 2020/2021 et 2021/2022	2 612,16 € et 6 365,75 €
MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI	Participation aux frais de fonctionnement	5 000 €
GROUPEMENT D'ACTION SOCIALE	Cotisations pour les œuvres sociales du personnel (montant maximum prévu, versement en fonction de la liste du personnel et du montant d'appel de cotisations par agent)	11 000 €
DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES	Participation aux frais de fonctionnement	250 €
SOUVENIR FRANÇAIS	Participation aux frais de fonctionnement	350 €
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES 4 CANTONS	Participation aux frais de fonctionnement	250 €
ASSOCIATION ROUTE DE LA SANTÉ	Participation aux frais de fonctionnement	100 €
FONDATION ELIZA	Participation aux frais de repas de Noël des aînés (sur présentation d'une facture justificative)	1 800 € /an
ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE	Participation aux frais de fonctionnement	250 €
MUSIQUE MUNICIPALE	Participation aux frais de fonctionnement	6 000 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Participation aux frais de fonctionnement (à verser selon les besoins)	12 000 €
CARITAS	Participation au fonctionnement de l'épicerie sociale (1 € par habitant)	7 640 €

- Tableau des effectifs des emplois communaux 2022
- Budget Primitif de l'exercice 2022 - crédits scolaires
- 25 € par élève/an le taux des crédits alloués aux chefs d'établissements des écoles maternelles pour les fournitures, livres scolaires, timbres postaux, consommables et dépannages des matériels de reprographie et informatiques
- 26 € par élève/an le taux des crédits alloués aux chefs d'établissements des écoles élémentaires pour les fournitures, livres scolaires, timbres postaux, consommables et dépannages des matériels de reprographie et informatiques
- 500 € le crédit alloué au Réseau d'Aide Scolaire pour l'acquisition de fournitures scolaires
- 155 € par classe (maternelles et élémentaires) le crédit annuel pour l'acquisition de livres de bibliothèque
- 5,40 € par enfant pour les cadeaux de Noël pour les enfants des écoles maternelles
- prise en charge des frais de transports pour une sortie de fin d'année et une sortie culturelle pour les enfants des écoles maternelles et des frais de transports pour sorties piscines et une sortie culturelle pour les enfants des écoles élémentaires
- pour les classes de découvertes : participation pour un enfant originaire de Geispolsheim et fréquentant une école élémentaire à raison de : 8 € par nuitée pour les classes de découverte organisées dans tous les départements français ou en Allemagne pour les enfants de Geispolsheim scolarisés dans un établissement situé en dehors de la Commune et 16,- € par nuitée pour tout déplacement organisé dans le cadre du Jumelage avec Séné avec nuitée obligatoire sur le département du Morbihan, étant précisé que le nombre de classes pouvant organiser un séjour découverte équivalent à une semaine sera limité à cinq classes par année scolaire et par école élémentaire
- 2 600 € par école pour les subventions aux associations pour la pratique du sport dans les écoles élémentaires en fonction des activités effectivement pratiquées
- 750 € par école pour les subventions pour spectacles pour les écoles maternelles et élémentaires
- Budget Primitif de l'exercice 2022 - dépenses à imputer sur l'article 6232 « Fêtes et Cérémonies »
- Budget Primitif de l'exercice 2022 - crédits pour lauréats des Maisons Fleuries et des Fenêtres en Fête
- Budget Primitif de l'exercice 2022 - tarifs publics communaux
- Budget Primitif de l'exercice 2022 - tarifs de locations de salles et équipements sportifs communaux
- Budget Primitif de l'exercice 2022 - fixation des tarifs d'écologie 2022
- Affectation du produit de la chasse - cotisation partielle à la Caisse d'Assurance-Accidents Agricoles du Bas-Rhin pour 2022 pour un montant de 5 550 €
- Participation financière au Syndicat Intercommunal du Collège de Geispolsheim et Environs - cotisation 2022 pour un montant de 30 083,22 €
- Approbation d'une demande un fonds de concours à l'Eurométropole de Strasbourg en vue de participer au financement de l'Ecole Municipale de Musique à hauteur de 9 832,69 €

Foncier

- Régularisation de la domanialité publique en lien avec l'Eurométropole de Strasbourg
- la parcelle à Geispolsheim Section 50 n° 641/343, chemin rural, de 10,16 ares est remplacée par la parcelle à Geispolsheim Section 50 n° 640/343, chemin rural, de 1,67 ares
- la parcelle à Geispolsheim Section 50 n° 640/343, chemin rural, de 1,67 ares est transférée à l'Eurométropole de Strasbourg (issue de la transformation de la Communauté Urbaine de Strasbourg).

- Acquisition foncière par la Commune de parcelles de :
 - Madame Nicole Rietsch, pour un prix global de 1 092 €
 - Section 20 n° 90 lieudit Blueth d'une surface de 1,97 ares bois
 - Section 20 n° 127/90 lieudit Blueth d'une surface de 2,47 ares bois
 - Section 46 n° 126 lieudit Woerth in der Nachtweid d'une surface de 3,71 ares taillis
 - Section 67 n° 21 lieudit Altenhof d'une surface de 3,40 ares bois
 - Section 82 n° 231 lieudit Hatzenegerten d'une surface de 4,64 ares bois
 - Section 83 n° 222 lieudit Woerth beim Gersteacker d'une surface de 4,31 ares bois
 - Section 90 n° 153 lieudit Steinmattel d'une surface de 4,07 ares bois
 - Section 94 n° 190 lieudit Fueldelinsegerten d'une surface de 2,27 bois
 - Section 95 n° 144 lieudit Fueldelinsegerten d'une surface de 9,56 ares bois
 - Epoux Dominique Eber, pour un prix global de 102 €
 - Section 67 n° 21 lieudit Altenhof d'une surface de 3,40 ares
 - Madame Marie-Claire Baumert, pour un prix global de 111,30 €
 - Section 46 n° 126 lieudit Woerth in der Nachtweid d'une surface de 3,71 ares
 - Monsieur André Edel, pour un prix global de 1 883,90 €
 - Section 48 n° 5 lieudit Nachtweid d'une superficie de 0,64 are bois
 - Section 53 n° 61 lieudit Fuchshoehlen d'une superficie de 8,54 ares bois
 - Section 55 n° 132 lieudit Lebermaetten d'une superficie de 6,77 ares bois
 - Section 55 n° 138 lieudit Lebermaetten d'une superficie de 1,55 ares pré
 - Section 64 n° 31 lieudit Grosse-Riedmatt d'une superficie de 5,25 ares pré
 - Section 64 n° 32 lieudit Grosse-Riedmatt d'une superficie de 5,61 ares pré
 - Section 64 n° 134 lieudit Grosse-Wuestmat d'une superficie de 7,94 ares pré
 - Section 65 n° 18 lieudit Hatzenegerten d'une superficie de 2,11 ares bois
 - Section 82 n° 77 lieudit Hatzenegerten d'une superficie de 4,42 ares bois
 - Section 94 n° 192 lieudit Fueldelinsegerten d'une superficie de 2,44 ares bois
 - Section 85 n° 145 lieudit Heftenegerten die 14 acker d'une superficie de 3,96 ares bois

Subventions aux associations

- Adoption du versement à titre exceptionnel et exclusif, aux clubs champions, d'une somme forfaitaire de 500 € sous forme de subvention à chaque association sportive engagée dans un championnat sur la saison 2020-2021 en raison de la crise de la Covid-19.
- Cercle d'Escrime de Geispolsheim : subvention exceptionnelle d'un montant de 258 € pour la participation aux dépenses effectivement engagées par les équipes à l'occasion du Championnat de France pour la saison 2020/2021
- Football Club Geispolsheim 01 : subvention exceptionnelle d'un montant de 742,02 € pour la participation aux dépenses effectivement engagées par les équipes à l'occasion du Championnat de France pour la saison 2020/2021
- Groupe Folklorique « Les Coquelicots » : subvention exceptionnelle d'un montant de 309,90 € pour l'acquisition et l'entretien de costumes folkloriques et l'achat de matériels
- Association Festi'Geis : subvention exceptionnelle d'un montant de 676 € pour l'acquisition de matériel
- Association 4L Trophy 2022 : subvention exceptionnelle à Melle Manon Bour, équipage « Les Alsaciennes en 4L », équipage n° 1209 du 4L Trophy 2022, d'un montant de 150 € afin de contribuer aux dépenses liées à ce rallye.

Subvention aux particuliers

- Décision d'attribution de subventions dans le cadre du dispositif de subvention pour l'acquisition, par des particuliers, d'un vélo à assistance électrique.
- Tableau consultable sur www.geispolsheim.fr

→ ZONE À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE : ZFE

INTERVENTION DE M. LE MAIRE LORS DU CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE DU 15 OCTOBRE 2021 SUR LA ZONE À FAIBLE ÉMISSION (ZFE) :

Contexte réglementaire :

La loi Climat et Résilience impose la mise en place d'une zone à faible émission dans toutes les métropoles de plus de 150 000 habitants. Cette loi exige l'interdiction de circulation des véhicules selon le calendrier suivant :

- Crit'air 5 au 1^{er} janvier 2023
- Crit'air 4 au 1^{er} janvier 2024
- Crit'air 3 au 1^{er} janvier 2025

Chaque métropole doit définir elle-même le territoire sur lequel la ZFE doit s'appliquer.

L'Eurométropole a décidé dans son projet de ZFE d'aller plus loin que le cadre réglementaire national en rajoutant les Crit'air 2 dans le périmètre des véhicules à interdire au 1^{er} janvier 2028.

Ces véhicules représentent à l'heure actuelle près de la moitié des véhicules dans notre commune comme dans toute l'Eurométropole. Cette ZFE concerne donc près de 75% des véhicules actuellement en circulation !

De plus, l'exécutif de l'Eurométropole a décidé d'imposer la ZFE sur l'ensemble de son territoire. Or la loi ne l'impose pas. Les ZFE des autres agglomérations en France couvrent en moyenne 20% de leur territoire.

Avec le soutien de ma majorité municipale, je suis intervenu lors du Conseil de l'Eurométropole pour manifester mon désaccord. Certains membres de mon équipe se sont d'ailleurs exprimés via plusieurs interventions que nous avons transmises à l'Eurométropole au mois de juin dernier.

Mon intervention s'est organisée en trois points :

1 Une ZFE injuste et inacceptable :

Geispolsheim et Entzheim sont les deux seules communes de l'Eurométropole où le transit de poids lourds reste encore autorisé sur la M35 ainsi que sur la rocade sud. Je suis intervenu pour demander la suppression de ce type de trafic. Nous n'avons pas

été entendus. Ce tronçon de route est en effet classé par le ministère des transports comme zone de transit européen : il est connecté au pont Pierre Pflimlin, puis à l'Allemagne.

Par conséquent, l'exécutif de l'Eurométropole fait porter tout l'effort financier aux particuliers alors que le transit de poids lourds ne va, lui, subir aucune conséquence.

Cette ZFE ne va donc pas améliorer la qualité de l'air. Elle est injuste et inacceptable pour les habitants !

2 Le compte n'y est pas :

La ZFE a pour conséquence dans un horizon proche d'interdire à la circulation près de 190 000 véhicules dont presque la moitié sont des Crit'Air 2. Lorsque l'on met en parallèle les 50 millions d'Euros d'aide au changement de véhicule que propose l'Eurométropole cela représente moins de 300 euros par véhicule. Le compte n'y est pas pour accompagner les habitants. C'est insuffisant !

3 Une méthode de concertation contestable :

J'ai vivement critiqué la méthode de concertation de l'Eurométropole avec les communes. Toutes les informations réglementaires pour décider de manière éclairée ne nous ont pas été données en temps et en heure. Par exemple nous avons appris très tard et par nos propres moyens que la ZFE ne devait pas s'appliquer obligatoirement sur tout son territoire. A aucun moment il n'y a eu un vrai débat ! J'ai dit clairement qu'il y a rupture de confiance parce qu'on ne nous a pas tout dit.

En conséquence, comme mes collègues maires du groupe « Maires et élus indépendants », j'ai décidé de voter contre ce projet de ZFE. 16 communes ont voté Pour, 14 Contre et 3 communes se sont abstenues ou n'ont pas participé au vote. Malheureusement nous n'avons pas été majoritaires lors du vote au Conseil de l'Eurométropole et le projet l'a emporté avec 66 voix Pour, 26 Contre et 5 Abstention.

→ PRINTEMPS EN FÊTE, 10^E ÉDITION !

RÉSERVEZ LA DATE !

Cette année et pour sa 10^e édition, Printemps en Fête aura lieu le dimanche 3 avril de 10h à 18h au stade de l'Ehn, quartier Gare.

Jeux, animations, démonstrations et restauration seront au rendez-vous pour cet incontournable événement de Geispolsheim, à destination des petits et des grands, où les thématiques du Printemps, de Pâques et de la nature sont à l'honneur. Lapinou est impatient de partager cette journée festive avec les petits et les grands. Venez nombreux !

H-M. Pignon



→ SALON POUR L'EMPLOI

LE VENDREDI 13 MAI SE TIENDRA NOTRE 1^{ER} SALON POUR L'EMPLOI, À LA SALLE ACL QUARTIER GARE.

Cet événement sera organisé en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale pour l'Emploi. Lors de cette journée, des entreprises et partenaires du monde économique qui proposent des postes seront présents pour que vous puissiez déposer vos CV et discuter en direct avec les recruteurs. Pour cette première édition, des secteurs variés seront représentés, et les offres concerneront des CDI, des CDD, des jobs étudiants ou des emplois saisonniers.

Les informations plus précises et les modalités pratiques seront communiquées par le biais du site internet de la Commune, sur Facebook et via les Journaux Electroniques d'Information. D'ores et déjà, réservez-vous cette date et n'hésitez pas à partager l'information !

M. Depenau

→ CONSEILLERS NUMÉRIQUES

PRÉSENTATION DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICE

Dans le cadre du Plan de Relance, deux conseillers numériques ont rejoint les équipes de la mission digitale de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg. Ils ont pour mission d'accompagner les citoyennes et citoyens dans leur appropriation des usages numériques quotidiens (naviguer sur internet, créer une adresse de messagerie, accéder à leurs droits...). De plus, ils veilleront à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux...) et accompagneront dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

Le dispositif est expérimental sur Geispolsheim ce semestre, les futurs créneaux sont les suivants :
La prise de rendez-vous n'est pas possible.

JEUDI 5 AVRIL À LA MAIRIE DE 14H30 À 18H

JEUDI 5 MAI À LA MAIRIE DE 14H30 À 18H

JEUDI 2 JUIN À LA MAIRIE DE 14H30 À 18H

MIEUX RESPIRER C'EST ÇA L'IDÉE!!

QUALITÉ DE L'AIR, SANTÉ, CLIMAT, FAISONS BOUGER NOS MOBILITÉS !

La ZFE-m sera mise en place à partir du 1^{er} janvier 2022. Toutefois cette première année se veut une année pédagogique pour vous faciliter la transition vers d'autres modes de mobilités. Elle doit vous permettre d'apprécier vos besoins, d'étudier les solutions qui s'offrent à vous et d'organiser votre mobilité future. À pied, à vélo, en transports en commun ou en voiture mais autrement, tout un bouquet d'offres de déplacement pour adapter les mobilités qui vous vont bien ! En 2022, l'Eurométropole vous conseillera dans l'analyse de votre situation. Pour bénéficier des aides, ne changez pas votre véhicule maintenant ! Il est nécessaire d'attendre le 1^{er} janvier pour bénéficier des soutiens prévus par l'Eurométropole, sous réserve des conditions d'éligibilité.

PHASES	Janv. 2022	Janv. 2023	Janv. 2024	Janv. 2025	Janv. 2028*
Pédagogiques	Crit'Air 5	Crit'Air 4	Crit'Air 3	Crit'Air 2	-
D'interdiction	-	Crit'Air 5	Crit'Air 4	Crit'Air 3	Crit'Air 2

ZFE-mobilité 2022 ANNÉE PÉDAGOGIQUE

N° Vert Zone à Faibles Émissions
Ville et Eurométropole de Strasbourg
0 800 100 267 Service & appel gratuits
Du lundi au vendredi / 9h - 12h et 14h - 17h

zfe.strasbourg.eu

*Strasbourg, Schiltigheim, Ostwald et Holtzheim ont décidé dès à présent d'interdire les Crit'air 2 en 2028. Pour les autres communes de l'Eurométropole, la décision d'interdiction des Crit'air 2 devra être prise au plus tard en 2027 pour une application en 2028. Les résultats des évaluations sur la qualité de l'air de 2024 et 2026 devront néanmoins permettre d'ajuster le calendrier si nécessaire.

DÉMARCHES EN LIGNE ? ICI ON VOUS AIDE !

PERMANENCES D'ASSISTANCE NUMÉRIQUE

en Mairie de Geispolsheim
6 rue du Maire François Nuss

TOUS LES PREMIERS JEUDIS DU MOIS DE MARS À JUILLET 2022 DE 14H30 À 18H00

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services
Commune de Geispolsheim
Strasbourg.eu

BUDGET 2022

Le budget a été adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 3 février.
Le budget total s'élève à 13 521 710 €, avec la répartition suivante :

7 197 410 € pour la section de fonctionnement **6 324 300 € pour la section d'investissement**

Conseil Municipal du 6 décembre 2021

Les orientations budgétaires ont été adoptées à l'unanimité.
En voici les axes principaux :

1. en raison du besoin d'anticiper la baisse inéluctable des participations et dotations de l'Etat, il est nécessaire de maintenir une vigilance totale de nos dépenses de fonctionnement
2. le contexte sanitaire lié à la crise de la Covid-19 aura un impact important sur les finances communales dont l'ensemble des conséquences ne peut encore être maîtrisé
3. réaliser l'opération de démolition / reconstruction avec extension de la salle de motricité de l'Ecole Maternelle le Petit Prince.
4. démarrer l'opération de construction d'un gymnase au sein de l'enceinte de l'Ecole Primaire de la Gare
5. poursuivre, dans toute la mesure du possible, l'utilisation des énergies renouvelables tant pour les bâtiments communaux que par le soutien aux particuliers
6. renforcer le programme visant à limiter les consommations d'énergie et de fluides des bâtiments communaux
7. mener une politique volontariste de réduction des déchets et développer le tri sélectif en lien avec l'Eurométropole.
8. continuer les travaux d'amélioration de l'éclairage public visant à réduire les consommations et l'intensité lumineuse
9. contribuer, dans toute la mesure du possible, à des actions favorisant la qualité écologique par la richesse de la biodiversité

Conseil Municipal du 3 février 2022

Le budget 2022 de la Commune a été adopté à l'unanimité. Conformément aux orientations arrêtées en janvier, le budget communal s'articule autour de plusieurs directions fortes :

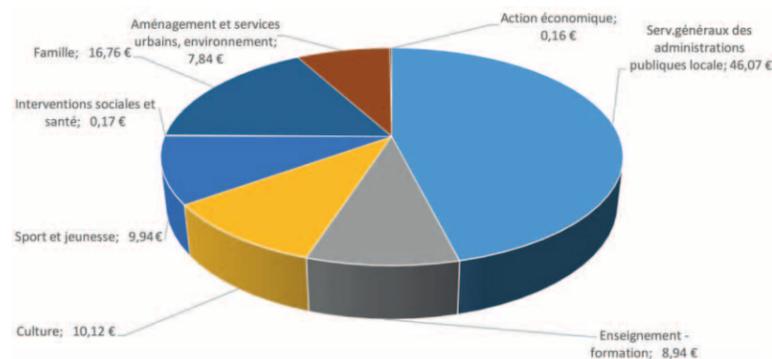
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- des investissements très importants en faveur des enfants de la Commune, tant par la construction de bâtiments nouveaux que par l'acquisition d'un terrain permettant à terme de construire des investissements qui tendent vers une neutralité carbone de toutes les grandes opérations d'équipement,
- création et ouverture d'une nouvelle crèche au quartier Village en 2023,
- un effort important pour l'éclairage public afin d'accélérer l'installation de luminaires à technologie led, pour réduire la consommation et pouvoir graduer l'intensité lumineuse.



Photo Pierrick Daul

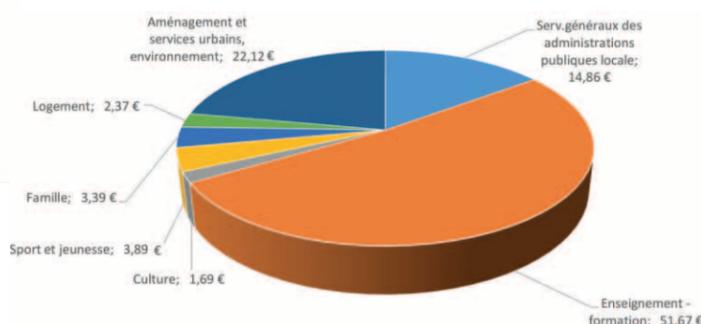
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour 100 €, la Commune dépense :



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour 100 €, la Commune dépense :



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 7 197 410 €

(-2,32 % / budget primitif et décisions modificatives 2021).

Le budget de fonctionnement est en légère baisse, ce qui traduit bien la poursuite de l'encadrement stricte des dépenses de fonctionnement.

LES DÉPENSES

Les chapitres en augmentation



- Les charges de personnel : 2 622 500 € en hausse de 75 190 € soit +2,95 % / 2021.

L'augmentation est essentiellement due à la création d'un poste de chef des ateliers municipaux et du recrutement d'un agent chargé d'un remplacement temporaire d'un agent pour 6 mois.

- Les charges à caractère général : 1 839 100 € en hausse de 109 450 € soit +6,34 % / 2021.

Les frais d'énergie vont augmenter en 2022 des lignes sont en légère augmentation. Par ailleurs la Commune doit budgéter des dépenses liées au nettoyage d'une propriété privée sur décision de la préfecture.

LES RECETTES

Lors de la séance, le Conseil Municipal a délibéré et a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales directes.

Les taux d'imposition 2021 sont donc reconduits en 2022 :

- Taxe foncière sur propriétés bâties : 27,41 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties : 64,29 %

Les chapitres en augmentation



- Dotations et participations : 753 900 € en hausse de 59 000 € soit +8,49 % / 2021. Cette augmentation vient compenser la perte de la taxe d'habitation qui n'est plus encaissée par la Commune.

- Produits des services : 129 100 € soit +8,67 % / 2021 en raison de la reprise partielle des activités de écoles municipales d'art.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 6 324 300 €

(+31,30 % / 2021 non compris les restes à réaliser de 484 532 € report de 2021)

Les investissements 2022 sont en hausse compte-tenu des projets importants qui vont démarrer cette année.

Voici les nouvelles opérations les plus importantes :

- démolition et reconstruction de la salle de motricité, création d'un préau à l'école maternelle Le Petit Prince pour 1 095 000 €. Démarrage en avril
- construction d'un gymnase au sein de l'école élémentaire de la Gare pour un montant prévisionnel de 1 465 000 €. Démarrage en septembre
- réhabilitation thermique d'une partie de l'école élémentaire de la Gare pour un montant de 485 000 €
- acquisition de terrain pour le futur déménagement de l'école maternelle les Coquelicots pour 995 000 €
- investissements au titre de l'éclairage public pour 300 000 € et 160 000 € de passage en led de l'éclairage de 2 terrains de football
- travaux de réhabilitation de la façade de la crèche rue de Paris pour 75 000 € et lancement de l'opération de la création d'une nouvelle crèche de 20 places au quartier Village (75 000 €)

Bien évidemment, de nombreux investissements ont un impact sur les économies d'énergies et la moindre consommation d'énergies fossiles.

En dehors des nouvelles constructions, qui dans tous les cas répondent à minima au label Bâtiment Basse Consommation, des efforts substantiels sont portés par la commune pour aller au-delà. A titre d'exemple :

- gymnase de l'école élémentaire de la Gare : toiture photovoltaïque et installation d'une chaudière à bois (1^{ère} installation de ce type dans un bâtiment communal)
- Réhabilitation thermique complète du bâtiment en L au sein de l'école élémentaire de la Gare
- réhabilitation de la salle de motricité de l'école Maternelle Le Petit Prince avec installation d'une centrale photovoltaïque
- éclairage public : passage de l'ensemble des travaux en technologies led y compris pour les terrains de football du Centre Sportif
- lancement de l'étude en vue de la réhabilitation thermique de l'école élémentaire Saint Exupéry

Les chapitres en diminution



• Autres charges de gestion courante : 1 696 310 € en baisse de 78 140 € soit -4,40 % / 2021. Cette baisse s'explique par la diminution de la subvention versée directement par la Commune aux délégataires du Service Public de la Petite Enfance. Il faut préciser qu'en parallèle la Commune ne percevra plus en recettes d'aides directes de la CAF à ce titre. Par voie de conséquence le budget desdits délégataires et la participation communale ne baissent pas mais est financé différemment.

- les charges financières : 66 500 € en baisse de 15 000 € soit -18,40 % / 2021

Les chapitres en diminution



• Impôts et taxes : 5 524 900 € en baisse de 28 000 € soit -0,50 % / 2021. Cette baisse est liée à la suppression de la taxe d'habitation mais qui est compensée par l'Etat dans les recettes liées aux dotations et participation.

- Les produits exceptionnels : en 2021 et suite à la situation de la Covid, l'Etat a compensé entièrement la dépense des prestataires de la délégation de Service de la Petite Enfance, ce qui a eu un impact positif sur les recettes indirectes de la Commune.

Ainsi, sur le budget d'investissement 2022, plus d'un million d'euros est affecté au développement durable !

Compte tenu du programme d'investissement, l'équilibre du budget d'investissement est réalisé grâce à une ligne d'emprunt de 4 700 000 M€ dont nous ne réaliserons que le strict nécessaire en cas de besoin absolu en tenant compte des excédents de l'année 2021 qui viendront diminuer ces besoins maximums.

Au 1^{er} janvier, notre endettement était de 3 359 496 € avec une dette par habitant de 439 €.

Ce budget 2022, comme chaque année, encadre strictement les dépenses de fonctionnement ce qui permet d'entreprendre des investissements ambitieux pour nos familles et leurs enfants en leur offrant des équipements de qualité, adaptés et peu consommateurs d'énergie.

P. Schaal

ZOOM → NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES

ET SI NOUS TRANSFORMIONS TOUS NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES EN RESSOURCES ?



Dans le cadre du Plan Climat, l'Eurométropole de Strasbourg s'est fixé comme objectif de diminuer la quantité de déchets dans la poubelle bleue de moitié en 2030 par rapport à 2010. Outre cet objectif ambitieux, la réglementation française oblige la collecte séparée des déchets alimentaires à tous les ménages à partir du 1^{er} janvier 2024.

Près d'un tiers des déchets du bac bleu sont des déchets alimentaires !

Ils représentent environ 71 kg par habitant et par an. Ils sont essentiellement constitués d'eau et peuvent être valorisés plutôt que brûlés. Biogaz, électricité verte, compost, digestat sont autant de valorisations possibles. Le retour au sol du compost et du digestat permet d'enrichir nos sols et constitue une vraie alternative aux engrais chimiques.

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, C'EST PARTI !

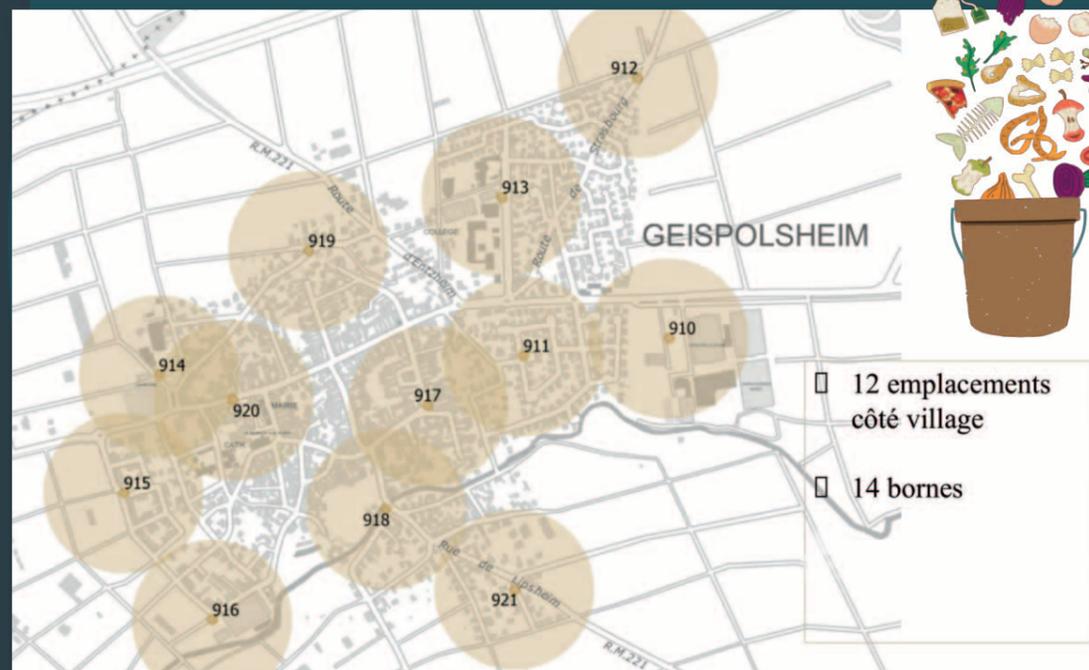
Dès le début de l'année 2022, chaque habitant de l'Eurométropole de Strasbourg sera progressivement équipé pour trier ses déchets alimentaires. Chaque habitant disposera à terme d'une solution pour trier ses déchets alimentaires. Les communes de moins de 10 000 habitants seront équipées en premier, en commençant par celles situées au Sud de Strasbourg, puis le déploiement se fera progressivement vers l'Ouest puis vers le Nord. Viendront dans un second temps les communes de plus de 10 000 habitants et les différents quartiers de Strasbourg.

HOLTZHEIM : EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES EN APPORT VOLONTAIRE

Lors de la phase d'expérimentation menée à Holtzheim 80% des habitants trient leurs déchets alimentaires. 95% des habitants sont satisfaits du dispositif en place. En un an, plus de 30 tonnes de déchets alimentaires ont été valorisés en engrais naturel et énergie renouvelable.



24 ABRIS-BACS À GEISPOLSHEIM



2022, LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ARRIVE À GEISPOLSHEIM

La mise en place de la collecte des déchets alimentaires sur Geispolsheim se fera par étape au courant du deuxième trimestre 2022.

Etape 1 : venez découvrir notre exposition sur la collecte des déchets alimentaires à la mairie, aux horaires habituels d'ouverture. Les dates d'exposition seront précisées ultérieurement.
Etape 2 : distribution à chaque foyer d'un bioseau (petite poubelle de 10 L adaptée aux déchets alimentaires), d'une cinquantaine de sacs en papier kraft ainsi qu'un mode d'emploi, un mémo tri et la carte des emplacements des bornes dans votre commune, peu de temps après l'exposition. Les dates des distributions à domicile seront précisées par courrier.

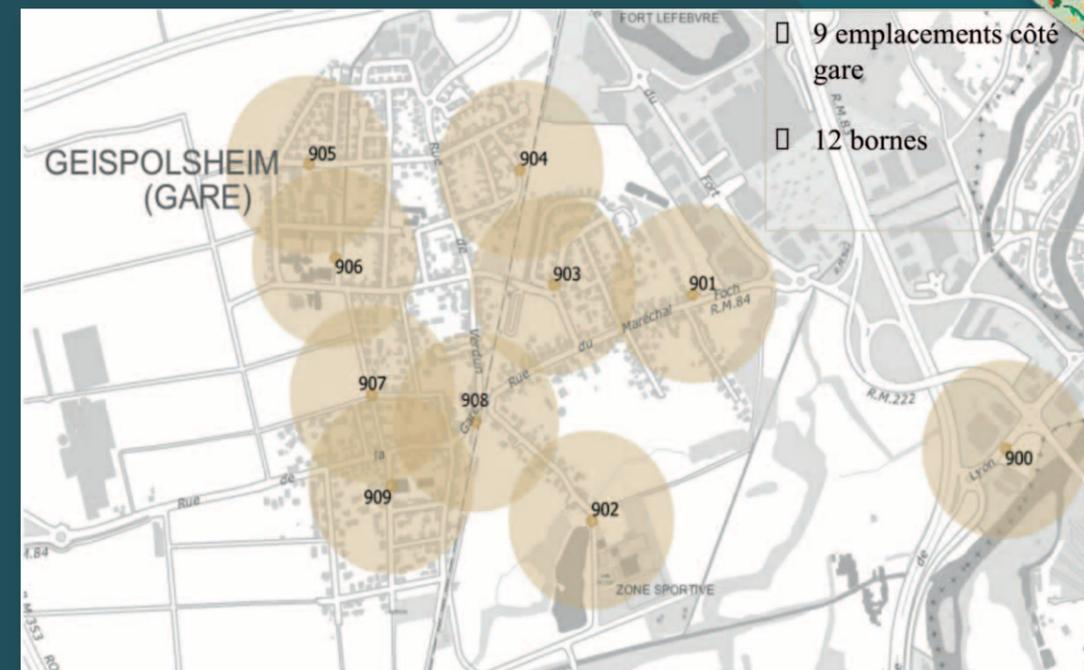


Les bornes d'apport volontaire seront installées et mises en service au même moment que la distribution des bioseaux. Ces bornes adaptées à la collecte des déchets alimentaires sont discrètes et n'occupent que 1m² au sol pour une hauteur d'1m30. Les bornes et les bacs qu'elles abritent seront rincés à chaque collecte. Une fois vos déchets alimentaires collectés dans votre sac en papier kraft, vous pourrez le déposer, bien fermé, dans la borne la plus proche de chez vous. La collecte des bornes se fera deux fois par semaine.



Et si je composte ?

Pas question d'abandonner le compostage qui permet de valoriser chez vous certains déchets en un compost utile pour vos plantes. Vous pourrez utiliser votre bioseau pour les déchets alimentaires que vous ne compostez pas, comme les os, les arêtes, les gros noyaux ou encore les peaux d'agrumes.



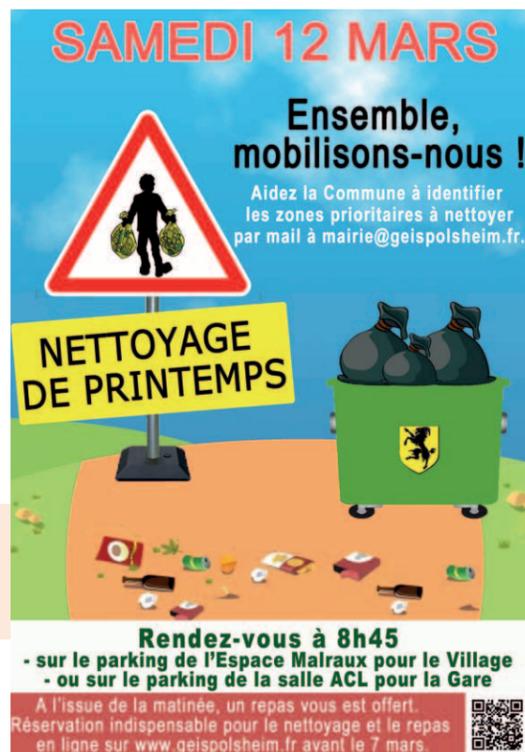
→ NETTOYAGE DE PRINTEMPS

SAMEDI 12 MARS AURA LIEU LE TRADITIONNEL OSTERPUTZ DU BAN COMMUNAL.

Après deux années où nous avons dû le décaler à l'automne pour les raisons que l'on connaît, cet événement reprend enfin sa place habituelle dans le calendrier. L'objectif est de ramasser les déchets en tous genres jetés volontairement ou non, afin d'éviter qu'ils polluent nos terres et nos cours d'eau. Cela contribue également à l'amélioration du cadre de vie sur notre commune et permet en plus d'attirer l'attention de la population sur le fait que les déchets, pour la plupart, ne disparaissent pas tout seuls.

Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire en ligne avant le 7 mars via le site internet de la commune : www.geispolsheim.fr/fr/manifestations/799

Lors de cette édition, les deux quartiers seront nettoyés par les équipes de bénévoles. Il vous sera demandé lors de votre inscription quel quartier vous souhaitez nettoyer. Le besoin au quartier Gare est plus important compte tenu de la présence des zones commerciales et artisanales.



LES RENDEZ-VOUS SONT :
À 8H45 À L'ESPACE MALRAUX POUR LE QUARTIER VILLAGE
À 8H45 À LA SALLE ACL POUR LE QUARTIER GARE

Les kits de nettoyage et les secteurs à parcourir vous seront distribués à ce moment.

A l'issue de la matinée, la Commune invitera les participants à partager un repas en guise de remerciement à 12h30 à la salle ACL. Le passe vaccinal ou sanitaire (en fonction de l'âge) sera demandé pour accéder à la salle.

F. Zisswiller

→ FENÊTRES EN FÊTE

RÉSULTAT DU CONCOURS

BALCONS, MAISONS OU APPARTEMENTS

1^{er} prix : Mme Audrey Reimel

MAISONS DÉCORÉES

1^{er} prix : Mme Chantal Schwigk
 2^e prix : M. Michel Chesneau
 3^e prix : Mme Céline Steine

MAISONS ILLUMINÉES

1^{er} prix : Mme Christelle Neurohr
 2^e prix : M. Marc Schwigk
 3^e prix : M. Franck Ruggieri
 4^e prix : Mme Sandrine Bonde
 5^e prix : M. Franck Bangratz



→ MAISON DE L'ENFANCE

Dans le cadre de notre projet annuel autour de la nature, un intervenant extérieur rend visite aux Bout d'Chou. M. Chefeuillu, éducateur de jeunes enfants de formation, apporte la nature au sein du multi-accueil en proposant un voyage, un cheminement autour d'une thématique liée aux saisons. Chaque atelier commence par un moment ensemble, par exemple avec une peluche qui accueille les enfants et les emmène dans une chasse « aux petits trésors de la nature ». Puis, au gré de leurs envies, les enfants peuvent participer à un atelier (bricolage, jeux collectifs, observation...) ou explorer librement toutes les richesses de la nature.

A. Casci



L'atelier d'automne avec M. Chefeuillu à la Maison de l'Enfant

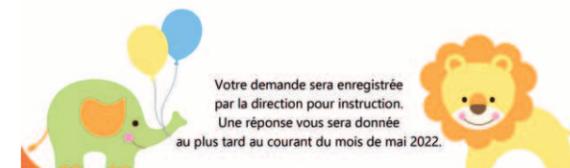
PRÉ-INSCRIPTIONS 2022/2023

Multi-accueil
 « Bout d'Chou »

Pré-inscriptions 2022-2023,
 c'est parti !

Il est important d'anticiper...
 n'attendez plus et demandez dès à présent à la structure d'accueil la fiche d'expression des besoins d'accueil pour la rentrée 2022-2023.

Date limite de retour le 21 mars 2022.



Votre demande sera enregistrée par la direction pour instruction. Une réponse vous sera donnée au plus tard au courant du mois de mai 2022.

Multi-accueil
 Rue de Paris
 67118 GEISPOLSHIM-GARE
 03 88 55 00 30
 creche.geispolsheim@agf.fr
 Maison de l'enfant - Bout d'Chou



→ PÉRISCOLAIRE

INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023 DU 14 MARS AU 6 AVRIL

Tous les enfants, qu'ils fréquentent déjà ou non les structures, doivent impérativement être réinscrits ou inscrits chaque année. L'accueil au périscolaire est exclusivement réservé aux enfants habitant la commune, sauf s'agissant des enfants de la classe ULIS.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 14 mars via le Portail Famille. Pour les enfants jamais inscrits, le dossier d'inscription sera disponible par téléchargement (rubrique en haut à droite de la page internet) : <https://geispolsheim.leportailfamille.fr/> ou en version papier dans les structures. Les dossiers d'inscription dûment complétés seront à remettre par mail ou à déposer aux adresses suivantes, selon le lieu de scolarisation de l'enfant avant le mercredi 6 avril :
 écoles du quartier Village : 8 rue Tomi Ungerer periscolaire.geispovillage@fdmjc-alsace.fr

écoles du quartier Gare : 24 rue de Paris periscolaire.geispogare@fdmjc-alsace.fr

Une réponse vous parviendra par mail avant le 29 avril.

La priorité est donnée, en fonction du nombre d'inscrits :

- aux enfants inscrits dans les délais
- aux enfants déjà inscrits l'année dernière
- aux fratries
- aux familles monoparentales



L'ACCUEIL DE LOISIR DE L'ÉTÉ

Un accueil de loisir sera proposé cet été du 11 juillet au 29 juillet de 8h à 18h dans les deux structures (périscolaire Gare et périscolaire Village) et du 1^{er} août au 19 août de 8h à 18h uniquement à Village pour tous les enfants.

Inscriptions à partir du 13 juin via le Portail Famille.

→ NOS ÉCOLES

NOUVELLE SALLE DE MOTRICITÉ À L'ÉCOLE MATERNELLE LE PETIT PRINCE

Le démarrage des travaux pour la nouvelle salle de motricité de l'école maternelle Le Petit Prince est prévu pour les vacances d'avril. L'objectif de ces travaux est la démolition et la construction d'une nouvelle salle de motricité plus fonctionnelle de forme rectangulaire, avec des rangements adaptés et des protections solaires. Ce projet permettra également une refonte de la cour en y supprimant la fosse et en intégrant un nouveau préau plus fonctionnel. Le projet, porté par l'équipe municipale lors de sa campagne électorale, va se concrétiser. Les travaux devraient durer neuf mois, pour une mise en service espérée au premier trimestre 2023. L'architecte Alain Braesh a été retenu pour la réalisation de ce projet. D'un montant de 1 095 000 € TTC ce dernier comprend une salle de motricité de 190 m², 40 m² de rangements, un préau de 150 m² et des aménagements extérieurs sur 420 m². La commune va bénéficier de deux subventions pour ce projet : une subvention de 170 000 € de l'Etat et une subvention de 100 000 € de la Collectivité Européenne d'Alsace. Une consommation dite « passive » est visée pour la salle de motricité grâce notamment à l'installation de plus de 190 m² de panneaux photovoltaïques.



PROJET DE NOUVELLE SALLE DE MOTRICITÉ

Nous avons privilégié des matériaux à faible impact environnemental comme une charpente à ossature bois et l'utilisation de matériaux biosourcés (isolation en fibre de bois). Cette salle de motricité sera un nouveau lieu de vie qui tiendra compte des multiples activités (activités sportives et éducatives, spectacles, animations, réunions, ...). Un espace ludique, stimulant et créatif pour les enfants et l'équipe éducative !

DISTRIBUTION D'AUTOTEST DANS LES ÉCOLES DE NOTRE COMMUNE



De gauche à droite : A. Fettig directeur du Centre E. Leclerc, A. Roehm adjointe chargée des Ecoles, J.-M. Schaeffer Maire et G. Di-Reda directeur adjoint du Centre E. Leclerc

Le 18 janvier dernier, l'équipe municipale a souhaité apporter son soutien aux écoles dans ce contexte sanitaire difficile, en fournissant aux parents le premier autotest à effectuer lorsqu'un élève s'avère être positif dans la classe de leur enfant ainsi qu'aux enseignants, ATSEM et AESH.

Le Maire a sollicité M. Fettig, directeur du Centre E. Leclerc de Geispolsheim pour la fourniture en autotest. Nous le remercions chaleureusement pour sa grande générosité puisqu'il a pris l'initiative d'offrir les 900 autotests à la commune.

Ils ont été remis aux directeurs des écoles maternelles et élémentaires. La Municipalité remercie infiniment le Centre E. Leclerc pour son geste solidaire, geste qui a été très apprécié par les familles et les équipes éducatives.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2022/2023

Votre enfant est né en 2019 ? Pensez à l'inscription scolaire à effectuer du 15 février au 25 mars pour la rentrée en septembre à l'école maternelle.

Deux possibilités :

• En mairie

veuillez-vous présenter à l'accueil muni des pièces justificatives suivantes :

- livret de famille
 - justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, téléphone, gaz ou avis d'imposition)
 - carte d'identité ou passeport du représentant légal
- L'enregistrement se fait tous les jours de la semaine, sauf le mercredi après-midi.

• En ligne

transmettez le dossier complet à l'adresse suivante : mairie@geispolsheim.fr

Dans les deux cas, le formulaire à remplir est disponible sur le site internet de la Mairie.

Ensuite, pour l'admission, vous devrez prendre un rendez-vous avec la directrice de l'école concernée aux dates et horaires qui vous seront communiqués par la mairie, afin de lui remettre le formulaire d'inscription scolaire rempli et signé qui vous aura été remis sur place ou envoyé. Il n'y a pas lieu de réinscrire les enfants déjà scolarisés dans la commune.

Les demandes de dérogation devront être motivées et seront acceptées dans la limite des places disponibles.

A. Roehm

→ ÉCOLE SAINT EXUPÉRY

SORTIE AU MUSÉE WÜRTH

Les classes de CE2/CM1, CE2, CM1 et CM2B se sont rendues au musée Würth d'Erstein pour découvrir l'exposition Bestia. Les conférencières ont proposé un travail sur les oiseaux avant de nous montrer des animaux plus féroces comme le loup et l'ours. Ce fut une sortie très appréciée de tous.

A. Heitz



Collège
Jean
de LA
Fontaine
Geispolsheim

→ COLLÈGE JEAN DE LA FONTAINE

CADEAUX DE NOËL POUR LES PENSIONNAIRES DE L'EHPAD SANS SOUCI DE GEISPOLSHHEIM

Le vendredi 17 décembre 2021, les élèves de 4e et de 3e du cours d'enseignement religieux, accompagnés de leur professeur M. Romain, se sont rendus à l'EHPAD Sans Souci de Geispolsheim pour remettre des boîtes de solidarité à des résidents. Un très beau geste à féliciter !



LES ÉLÈVES DU CONSEIL DE VIE COLLÉGIENNE ONT LANCÉ 2 ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Une collecte de pièces jaunes pour la Fondation des Hôpitaux à destination des enfants et des adolescents hospitalisés.

Une collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène à destination d'une structure en lien avec les familles des villages alentours. Ces collectes ont pris fin vendredi 4 mars.

Parallèlement, et pour la première fois au collège, un carnaval a été organisé le mardi 1^{er} mars. Une charte a été rédigée par les élèves du Conseil de Vie Collégienne pour que cette journée reste un moment festif, sans débordement et que les cours puissent se dérouler sereinement.

E. Haenel

PROCHAINES PORTES OUVERTES

Le collège Jean de la Fontaine organise sa journée portes ouvertes à destination entre autre des élèves et parents d'élèves des écoles élémentaires du secteur (CM1 et CM2) le samedi 11 juin de 9h à 14h.

Au programme : visite des lieux stratégiques du collège, présentation de travaux d'élèves, informations sur l'année scolaire de 6^e, présentation des personnels administratifs et de vie scolaire, concert de l'orchestre et de la chorale du collège, barbecue organisé par les parents d'élèves... Le reste du programme est actuellement en cours d'élaboration et les invitations seront distribuées dans les écoles élémentaires de secteur pour distribution aux parents d'élèves concernés.

S. Laugel

→ ECOLE MUNICIPALE DE DANSE MODERNE

L'Ecole de Danse Moderne de Geispolsheim a repris son activité avec des élèves plus déterminés et plus motivés que jamais ! Nous avons participé à la Journée des Associations dans la bonne humeur et avec le soleil. Nous préparons notre Gala pour les 11 et 12 juin prochain avec beaucoup d'énergie et de plaisir.

D. Sicre



→ ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



Le 30 avril prochain à 19h, à la salle ACL, l'Ecole Municipale de Musique vous invite à rencontrer les artistes de renommée internationale qui interviennent cette année auprès de nos élèves.

L'Ensemble Accroche Note, formé de Françoise Kubler (soprano), Armand Angster (clarinette) et Marie-Andrée Joerger (accordéon), propose aujourd'hui un programme composé d'œuvres originales et de transcriptions d'œuvres avec piano, orgue, guitare ou accordéon. L'Ensemble est régulièrement invité dans de nombreuses saisons musicales nationales, ainsi que dans les grands rendez-vous internationaux comme le festival Musica à Strasbourg, le festival Présences Radio France, la Biennale de Venise, le festival Traiettorie à Parme, Kara Karaev Festival à Baku... La venue d'artistes de renom au sein de l'école de musique et leur intervention dans les classes sont des moments de rencontre privilégiés qui renforcent la motivation des élèves.

Se produire auprès des artistes qui les auront accompagnés au cours de l'année sera une expérience formatrice, riche en émotion et partage. L'accès à la scène et au public fait partie intégrante de la formation des musiciens et la restitution de leur apprentissage dans une grande salle de concert est un moment fort de leur scolarité musicale qui les hisse vers le haut, les encourageant à se perfectionner continuellement. Venez nombreux découvrir les artistes d'Accroche Note et le travail de nos élèves !

P. Doussot-Bertrand



→ ESPACE MALRAUX

LES ÉVÈNEMENTS CULTURELS EN MARS ET AVRIL

Avec **Frasques et Frusques**, le mardi 29 mars à 20h, La Compagnie des Passeurs s'inspire de quelques pièces du répertoire classique, en abordant les thèmes du mariage forcé, de l'avarice, de la liberté des femmes, et bien sûr de l'amour. Venez assister à un cocktail explosif, mélangeant avec habileté le travail du masque, l'escrime, le mime, le chant, les lazzi et les improvisations chères à la "commedia dell'arte".

Réservez votre mercredi 6 avril à 20h, nous avons la chance d'accueillir **Léandre à l'Espace Malraux**, un artiste excentrique à la renommée internationale ! Un de nos meilleurs clowns contemporains, qui se promène avec son sac de rire et de tendresse à travers les 5 continents depuis plus de 20 ans. Offrez-vous cet instant d'éternité.

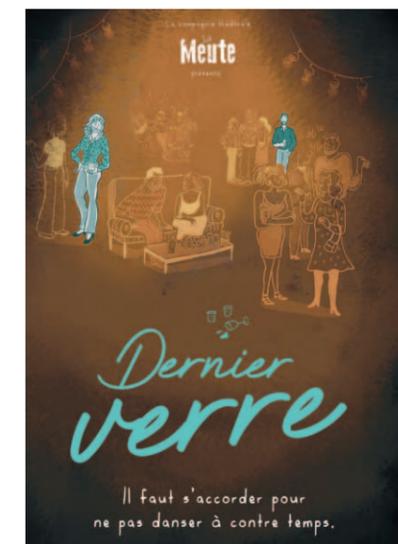
Le maître du suspense s'invite à l'Espace Malraux pour le ciné-club du mercredi 13 avril à 19h30 avec la projection du film « Le crime était presque parfait » d'Hitchcock. Un classique à ne pas rater et présenté par Jean-Jacques Nuss.

Vous êtes invités à une fête le jeudi 21 avril à 20h. Au milieu des rires et de la musique, vous ferez la connaissance de Zoë et Valentin. Sous vos yeux, leur relation vit, virevolte et vacille. Quelle sera votre influence sur leurs rapports ? « Dernier Verre » est une pièce immersive et participative dans laquelle vous pourrez choisir de vous taire ou d'intervenir pour changer le cours des choses. Suite au spectacle, vous assisterez au concert du groupe blues rock psyché **Abys**. Buvette et restauration sur place.

Phèdre de Sénèque remis au goût du jour. Guitare, batterie, basse, les instruments fusionnent pour appuyer les voix, les contraindre à parler, à dire l'indicible, l'Homme et ce qui l'inquiète : cette force sauvage qui agit en lui. **La Cie Plus d'une Voix sera présente le mardi 26 avril à 20h pour un spectacle de théâtre musical.**

Ensemble à effectif variable, Accroche Note propose dans sa formation trio un programme composé d'œuvres originales et de transcriptions d'œuvres avec piano, orgue, guitare ou accordéon. **Laissez-vous surprendre le samedi 30 avril à 19h à la salle ACL.** Ce concert sera aussi l'occasion de la restitution du travail effectué entre l'ensemble Accroche Note et les élèves de l'Ecole de Musique.

L. Mahé



THÉ DANSANT AVEC MATHIEU OFFNER
JEUDI 31 MARS & 7 AVRIL DE 14H30 À 18H

VOS RENDEZ-VOUS
JAM SESSION,
VENDREDI 25 MARS AVEC JEWLY (ROCK)
DE 20H30 À 00H30
VENDREDI 22 AVRIL
AVEC TWO FEET IN THE RIED (BLUES)
DE 21H À 00H30.

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE.

→ NOUVELLES INSTALLATIONS, NOUVELLES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES



ALLODOC67

Quand vos lampes sont remises en lumière !

Une lampe n'est pas un simple objet, c'est toute une ambiance qui nous accompagne au gré de nos humeurs et de nos envies. Tantôt tamisée, tantôt studieuse ou très lumineuse, parfois juste feutrée.

Un drôle de nom d'entreprise pour un artisan du domaine de la décoration et de la rénovation mais qui définit si bien l'art de Rosalia : repenser, soigner, transformer vos luminaires et lampes d'appoint pour leur permettre de s'adapter à vos nouvelles envies de décoration.

Revaloriser vos lampes d'appoint, les adapter au temps qui passe, c'est le défi de cette artiste.

Des pieds de lampe au design contemporain, Louis XV ou art déco, voici des objets qui ont traversé le temps et qui ne méritent pas leur place au grenier. A votre écoute, Allodoc67 saura adapter l'abat-jour aux envies de chacun, les accordant ainsi totalement à votre goût (original, classique, chic, excentrique, élégant, rétro ou moderne) grâce à son savoir-faire et aux différentes associations de formes, textures et couleurs.

Elle les transforme, les repense dans leur nouveau milieu pour que vos lampes vous racontent toujours une belle histoire.

Soyez fier de vos lumières !

ALLODOC67
06 67 61 67 19
ALLODOC67@HOTMAIL.FR



allodocabatjouriste

→ NOUVEAUTÉ

Le passage à une dématérialisation complète des demandes d'autorisations d'urbanisme est une obligation réglementaire qui a été introduite par la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) du 23 novembre 2018. Cette obligation a été codifiée à l'article L.423-3 du code de l'urbanisme qui pose l'obligation pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'un mécanisme de télé service permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées à compter du 1^{er} janvier 2022. Le dépôt des demandes d'urbanisme, quelles qu'elles soient, sont donc dorénavant à faire de façon dématérialisée. Il suffit de créer votre compte sur l'adresse : <https://geispolsheim.ads.strasbourg.eu> Rendez-vous sur le site de la Mairie sous la rubrique : Accès rapide » Démarches administratives » Urbanisme. Il suffira de choisir le type de demande, de remplir en ligne, et d'y joindre les pièces de votre dossier.

→ KARATÉ DO GEISPOLSHEIM



Avec plus de 240 licenciés, notre club a presque retrouvé son niveau d'avant la pandémie !

Les traditions étant importantes dans les arts martiaux, nous avons organisé, comme chaque année le 11 novembre, un stage pour enfants : toute une journée de karaté pour une trentaine de jeunes karatékas encadrés par une dizaine d'entraîneurs sous le patronage de Sensei Aurélie spécialement venue de Lorraine. En janvier ont enfin eu lieu les passages de grades qui avaient dû être annulés en raison d'un vilain virus ; aussi bien en karaté enfants, ados et adultes qu'en krav maga, le bon niveau des candidats a permis un taux de réussite de 100%. Dans le domaine de la formation, nous avons accueilli le stage annuel des juges et arbitres, puis sur trois week-ends la formation d'Animateur Fédéral où notre club a présenté trois candidats. Les karatékas ont eu droit à un stage animé par Stéphane Mari, vice-champion du monde et entraîneur national Kata 6^e Dan et les pratiquants de Krav Maga à un stage animé par les experts fédéraux 7^e Dan Claude Pouget et Alain Formaggio. Et n'oublions pas nos traditions de convivialité :

le St Nicolas a apporté des chocolats aux plus petits, les grands ont partagé un repas à la fin de l'année et en début d'année tous les cours se sont prolongés par la dégustation de galettes des rois ! Nos professeurs et leurs assistants, tous diplômés par la FFK, accueilleront toutes les personnes désireuses de découvrir et de pratiquer différentes formes de karaté ou de sport de défense (baby karaté, karaté pour enfants, pour ados, pour adultes, pour compétiteurs, body karaté pour adultes & ados ou le krav maga). Quel que soit votre âge, votre sexe, votre niveau sportif, que vous soyez débutants, pratiquants ou confirmés, vous serez les bienvenus pour un essai gratuit ... ou une inscription pour cette saison ! Et comme d'habitude, une seule inscription vous permet de pratiquer toutes les disciplines proposées par le club.

R. Fromm

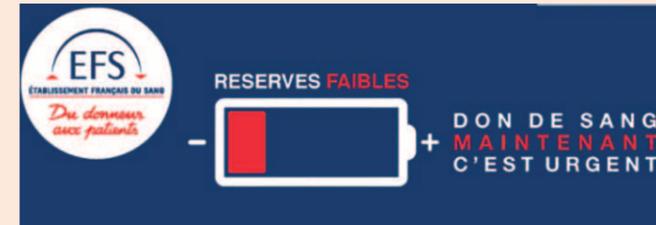
TOUS LES DÉTAILS SUR WWW.KARATEDO-GEISPOLSHEIM.EU



→ DON DU SANG



Aujourd'hui, les stocks de produits sanguins sont très faibles, ce qui a un impact direct sur le soin des malades en France. Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, hémorragies lors d'accouchements, cancers... Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour soigner les malades. Cet acte volontaire et bénévole est irremplaçable, et aujourd'hui, les besoins sont urgents. Vous donnez, ils sont soignés : un geste simple, rapide et citoyen.



Prêt à nous rejoindre pour une pause don de sang utile et conviviale ?

VENEZ À NOTRE PROCHAINE COLLECTE LE LUNDI 11 AVRIL DE 17H À 20H À L'ESPACE MALRAUX.

Au menu de la collation post don : daube de bœuf aux petits légumes, spaghettis, dessert.

Afin de limiter le temps d'attente, il est possible de prendre rendez-vous pour chaque collecte sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Le pass vaccinal n'est pas nécessaire pour donner son sang. Nous accueillons tous les donneurs, vaccinés et non vaccinés, dans le respect des gestes barrières, dont le port du masque qui reste obligatoire.

En collecte, les mesures barrières sont respectées pour que vous puissiez profiter d'un moment chaleureux en toute sécurité. Pour faciliter l'organisation, il vous est demandé de ne pas venir accompagné par une personne qui ne donne pas son sang et de porter le masque qui vous sera donné à l'accueil. On compte sur vous. Merci de votre générosité !

M. Pidancier

→ CARITAS



GEISPOLSHEIM-GARE
MAISON DU PARTAGE 25 rue de PARIS
Samedi 9 avril 2022 de 9h à 17h
Tél : 06.87.12.84.33

GRANDE VENTE de LIVRES de POCHE ET de LIVRES POUR ENFANTS

Recherche bénévole chargé(e) de communication !

L'équipe locale Caritas recherche un ou une bénévole pour s'occuper de la partie communication de l'équipe. Une connaissance des outils numérique est souhaitable : mail, internet, facebook, word. Le but est d'informer les partenaires, le public, les mairies, les communes avoisinantes, les médias et de gérer le suivi Facebook en vue de rendre visible l'association et ses actions.

M-H. Danz

CONTACT ☎ 06 87 12 84 33
CARITAS.FEGERSHEIM@GMAIL.COM

→ ARTS MARTIAUX GEISPOLSHEIM



CHANBARA

Grâce aux efforts fournis, notre Sensei Jean-Michel a emmené, le week-end du 5 février, 2 compétiteurs Marco Liberge et Mathieu Kuhn aux entrainements du Groupe France à Paris. Des athlètes de toute la France se sont réunis pour participer à la sélection afin d'intégrer l'équipe de France. Mathieu a été retenu pour continuer à participer aux entrainements avec le Groupe France. Marco a brillé par son talent si bien qu'il est sélectionné en équipe de France pour le championnat d'Europe en Serbie en mai. Bravo Marco, nous te souhaitons de victorieux combats et si possible une belle médaille. En octobre dernier nous avons animé la Japan Addict au Zenith. Deux jours d'initiations et de compétitions pour quelques 14 000 visiteurs. Le chanbara est un art martial japonais représentant les combats des samourais. Depuis 10 ans Jean-Michel enseigne cette discipline dans le dojo du Centre Sportif. Les enfants et les adultes trouvent une activité sportive équilibrée et récréative, renforcement musculaire, contrôle de l'équilibre travail de reflexes, etc, garder la forme pour soigner le corps et le moral.

NOUS VOUS INVITONS À VENIR EXPLORER VOTRE ÂME DE GUERRIER OU DE SAMOURAI :
VENDREDIS DE 18H45 À 20H POUR LES 6 ANS À 15 ANS
VENDREDIS DE 20H 15 À 21H45 POUR LES ADULTES
SAMEDI DE 10H À 11H BABYS POUR LES 3 À 6 ANS

JUDO

Malgré la pandémie, nous avons pu organiser fin novembre la 1^{re} animation avec les 7 clubs de notre district. Environ 150 judokas d'Eschau - Barr - Benfeld - Gerstheim - Rhinau et Erstein, se sont rencontrés des mini poussins aux benjamins. Nous espérons que l'animation de fin mars pourra se faire dans de bonnes conditions. Nous avons également formé des poussins, benjamins et minimes aux techniques de l'arbitrage. Les benjamins et minimes ont participé aux premiers tournois du département depuis 2 ans. Plusieurs d'entre eux se sont distingués par un podium.

Après plusieurs mois d'entraînements et d'efforts coupés par des annulations de compétitions dues à la Covid, Brice Walspurger a obtenu la ceinture noire 1^{er} dan. Bravo à lui il l'a bien mérité.

On peut trouver les renseignements concernant les entrainements sur notre site internet : judo-geispolsheim.fr et sur facebook



A. Clos

→ F.C.GEISPOLLSHEIM 01



Le F.C.Geispolsheim 01 organise le dimanche 22 mai la seconde édition de GEISPORUN



Cette course, essentiellement ludique et sans objectif compétitif, se déroulera au Centre Sportif de Geispolsheim, dans la campagne et la forêt environnante, sur des parcours respectivement de 5 km et 9 km, et ce dans le strict respect de l'environnement naturel.

Infos et inscriptions : www.geisporun.org
Selon l'évolution de la COVID, le protocole sanitaire en vigueur sera à respecter.



J.-J. Nuss



Championnat de France Junior et Coupe de France 2022 de cyclisme en salle.

Le vélo club STEP organise, les 26 et 27 mars, les championnats de France Junior de cyclisme en salle et la finale de la Coupe de France de cycle balle. Maxime Schaal, médaillé de bronze à l'Euro et champion de France 2021, sera présent pour défendre son titre de champion de France.

Tous les sportifs nous offriront un spectacle de la plus grande qualité. Des prestations artistiques à vous couper le souffle en cyclisme artistique et des matches de cycle balle de la plus haute intensité.

La compétition débutera samedi à 14h et se terminera dimanche vers 17h.

Une possibilité de restauration sera proposée les samedi soir et dimanche midi pour tous ceux qui le souhaitent.

Retrouvez-nous ce week-end là pour découvrir ces deux sports que sont le cyclisme artistique et le cycle balle. Un rendez-vous à ne pas manquer non plus pour nos supporters de longue date au Centre Sportif de Geispolsheim.

D'autre part, **la Journée du Vélo se tiendra à nouveau le 6 juin** (lundi de Pentecôte). Des itinéraires de promenades à vélo pour tout public seront proposés. A l'issue de ces efforts, un barbecue sera organisé. Si vous aimez faire du vélo mais n'avez pas toujours le temps d'organiser cette sortie, nous le faisons pour vous. En solo ou en famille, sur les routes ou sur les chemins pour les vététistes.

F. Schaal

→ PÉTANQUE LOISIRS GEISPOLLSHEIM



Le club est heureux de vous annoncer le démarrage de la saison 2022 ! Après deux années fortement perturbées par les conditions sanitaires, nous commençons à apercevoir une lueur d'espoir de reprise et souhaitons retrouver les terrains de pétanque pour des moments sportifs et conviviaux autour du cochonnet.

Les différents championnats sont annoncés pour mi-mars et nos équipes féminines, masculines et vétérans sont impatientes d'en découdre.

Côté loisirs, le club organisera, comme chaque année, différentes journées réservées aux membres de l'association. Ces rencontres sont toujours l'occasion de nous réunir dans la bonne humeur pour passer des moments de détente entre amis de tous niveaux.

R. Poupot



→ TAEKWONDO

Il est toujours agréable de se retrouver !

Cette année 2022 a débuté de façon presque normale. Une pensée de santé élargie à tous et nos vœux de bonheur à toutes les familles que nous n'avons pas réussi à croiser. En effet, nous avons pu présenter l'avancement de nos « Baby Crocs » lors d'une présentation des apprentissages et des différents ateliers avant les fêtes de Noël. Cette démonstration s'est achevée autour de la remise des prix (médaille, sac, chocolat...) et d'un pot pour fêter la fin d'année et se donner de nouvelles missions en 2022. Merci aux enfants et aux parents de s'être déplacés et de soutenir les efforts de leurs petits sportifs.

Nous regrettons de ne pas avoir pu vivre la même expérience pour nos juniors et ados compte tenu des obligations sanitaires. Nous espérons un rétablissement au plus vite de nos anciennes habitudes pour se réunir et retrouver nos moments de convivialité. L'année 2022 commence à s'inscrire dans une bonne reprise car le carnet des compétitions a redémarré avec une première rencontre le 23 janvier à Champigneulle pour le Championnat Grand-Est et une sélection pour le Championnat de France. Malgré la redécouverte des tapis et un certain stress, les récompenses se sont affichées : Néria arrivant chez les seniors écarte les favoris et remporte le titre Régional avec une médaille d'Or. Jonas et Timéo montent sur le podium Junior et affichent une Médaille de Bronze. Tobias du haut de ses 10 ans arbore une belle médaille d'Argent. Tous sont qualifiés pour le Championnat National. Félicitations à eux.

Comme vous le voyez, Taekwondo Geispolsheim bouge et surtout continuera de progresser à travers plusieurs jeunes qui souhaitent faire leur premier pas dans l'équipe des combattants. Félicitations à ceux qui se lancent un nouveau défi en 2022 et tous les encadrants les encourageront pour parvenir sur les marches des podiums. Tous nos autres licenciés ne déméritent pas et se retrouvent le mardi ou le vendredi pour toujours plus de bien-être tant physique que moral. Jeunes, adultes ou retraités, venez-vous initier. Le club est ouvert de 3 ans à... votre initiative !



Mars affiche ses premiers rayons de soleil et nous promet des journées plus longues et une motivation supplémentaire pour se fixer des objectifs. Nos projets sont des futurs tournois pour les très jeunes, le critérium départemental, L'Open International de Strasbourg et le passage des grades pour nos adhérents. Pour tenir nos objectifs, vos soutiens en bénévolat et en don (CERFA pour une déduction fiscale) sont toujours indispensables et nous remercions chaleureusement à travers cette revue, ceux qui nous aident à contribuer à la diversité culturelle de Geispolsheim. D'ailleurs, vous nous retrouverez aussi dans les diverses animations proposées par notre commune, tel que bientôt les animations de DJ, Printemps en Fête et la Fête de la Choucroute.

Dans l'attente de vivre ces prochains mois de façon intense, toute l'équipe remercie les encadrants, les parents et les enfants de faire vivre le Club de Taekwondo Geispolsheim.

M. Romero



→ MUSIQUE MUNICIPALE DE GEISPOLLSHEIM



Les répétitions vont bon train, il faut dire que l'échéance approche : samedi 7 mai à 20h, c'est le rendez-vous que vous donne la Musique Municipale pour son concert annuel. La date est sans nul doute bloquée dans vos agendas ! Le dernier concert date de mai 2019, nous pouvons sans difficulté imaginer le niveau d'impatience de toutes et tous de retrouver l'Espace Malraux, sa scène, ses gradins, le public.

J.-J. Terret

LUCIEN SCHAAL ET JACQUES EDEL NOUS ONT QUITTÉS CET HIVER. AVEC TROMPETTE ET CLAIRON, ILS ONT HONORÉ DURANT DE LONGUES ANNÉES LE BLASON DE LA MMG.



→ CERCLE JEAN-SEBASTIEN

Pour les basketteuses et basketteurs du CJS Geispo, la saison suit son cours et la fin des championnats s'annonce encore animée pour les prochaines semaines.

La vie du club s'articule également à travers des moments extra-sportifs.

C'est ainsi qu'il organisera :

SON GRAND LOTO DU PRINTEMPS doté de nombreux prix de valeurs le samedi 19 mars à l'Espace Malraux

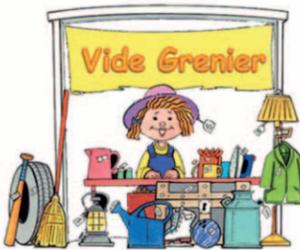
Ouverture des portes à partir de 18h30, début des jeux à 20h précises. Il est vivement conseillé de réserver sa place dès le 21 février au 07 69 99 28 30 ou par mail à l'adresse : fetes.cjsgeispo@gmail.com.

L'accès à la salle sera autorisé selon les conditions sanitaires en vigueur au moment de la manifestation.

SON TRADITIONNEL VIDE GRENIER le dimanche 1^{er} mai dans les rues jouxtant la salle Saint-Jean et l'Église Sainte Thérèse au quartier Gare. Ce rendez-vous incontournable des chineurs et collectionneurs se déroulera de 6h à 18h.

Si vous désirez être exposants, videz votre grenier, cave... venez passer une agréable journée et réservez d'ores et déjà cette date.

Pour les exposants, le prix d'un emplacement de 6 m est de 17 €, et de 2 € le mètre linéaire supplémentaire. Restauration et buvette sur place.



Pour les inscriptions, vous pouvez réserver votre emplacement à compter du 2 avril et jusqu'au 21 avril au 07 69 99 28 30 ou par mail à : fetes.cjsgeispo@gmail.com. L'inscriptions sera définitive après réception des frais d'inscription par Lionel Lohner 9a rue de Schirmeck 67118 Geispolsheim. L'accès à la manifestation sera autorisé selon les conditions sanitaires en vigueur le 1^{er} mai prochain.

L. Lohner



→ CERCLE D'ESCRIME

La Journée des Associations du mois de septembre 2021, où beaucoup de personnes sont venues découvrir et essayer l'escrime, a tenu toutes ses promesses puisque le nombre de membres du CEG n'a cessé d'augmenter. Les belles médailles aux Jeux Olympiques de Tokyo et une couverture médiatique plus importante ont sans doute aussi contribué à cet engouement qui nous réjouit.

La saison 2021/2022 est toujours marquée par la crise sanitaire actuelle ; un protocole sanitaire est encore strictement appliqué. Cependant les cours ont pu tous avoir lieu dans de meilleures conditions et nos escrimeurs ont retrouvé le chemin des compétitions avec déjà quelques beaux résultats.

Lors du Tournoi International Franco-Germano-Suisse du 5 février à Colmar, pas moins de 4 jeunes tireurs M11 sont montés sur le podium. Iris Bailleul et Octave Paillard ont terminé premiers. Alice Defienne est montée sur la 2^e marche, Gabriel Leguil sur la 3^e.

Nos seniors et vétérans n'hésitent pas à parcourir des kilomètres pour croiser le fer avec d'autres compétiteurs. Vous pouvez retrouver tous leurs résultats sur le site du club.

A noter aussi la belle performance de notre maître d'armes, Arnaud Barthel, qui finit sur la plus haute marche lors du Circuit Régional Sénior V1-V2 à Colmar début janvier.

Le traditionnel tournoi du Téléthon début décembre 2021 a également été une grande réussite : 41 tireurs issus de 5 clubs (Montbéliard, Belfort, Bienne, Saverne, CE2M, CEG), 73 matchs, 1881 touches et 994 € reversés à l'AFM.



Les médaillés M11 lors du Tournoi International Franco-Germano-Suisse à Colmar et leur Maître d'armes Arnaud Barthel

Les initiations/découvertes dans les écoles et centres périscolaires se poursuivent avec succès.

Toutes ces activités et événements laissent augurer un retour progressif à une situation "normale". Alors petits et grands, si vous avez envie de croiser le fer n'hésitez pas à venir nous voir !

N. Pflieger



TOUTES LES INFORMATIONS SONT SUR LE SITE DU CLUB
WWW.ESCRIME-GEIS.FR
POUR NE RIEN RATER DE NOTRE ACTUALITÉ RENDEZ VOUS SUR
[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/GEISESCRIME/](https://www.facebook.com/geisescrime/)
[HTTPS://WWW.INSTAGRAM.COM/CERCLE.ESCRIME.GEIS/](https://www.instagram.com/cercle.escrime.geis/)

→ ÉCOLE MAWASHI JŪJUTSU



Depuis le 1^{er} décembre 2021, l'école Mawashi propose des cours de jujutsu japonais au foyer Saint-Joseph.

Le jujutsu est la racine des arts martiaux japonais. Sa démarche initiale transparait dans le terme même, composé des caractères jū 柔 (souplesse, douceur) et jutsu 術 (art, technique) : tout pratiquant de jujutsu est donc appelé à rechercher, tant sur les plans physique que technique, l'efficacité par la douceur. Art martial de défense, il permet au pratiquant de trouver des réponses spontanées et efficaces face à tout type de situation conflictuelle. Pour obtenir ce résultat, l'accent est mis sur le déconditionnement aux comportements mécaniques, aux peurs et à tout ce qui empêche de garder un certain recul face à une situation de stress ou de violence. Ainsi, lors des cours, il n'y a pas d'adversaires, mais des partenaires qui contribuent à créer un climat de confiance et à faciliter la prise de conscience de ses limites pour les repousser. Si au départ il s'agissait d'un ensemble de techniques guerrières, le jujutsu est aujourd'hui à envisager également comme un moyen de développement personnel, et ce d'un point de vue mental autant que physique. En tant qu'art martial, il s'agit d'une discipline complète, dans laquelle les frappes, contrôles et autres projections font partie d'un éventail technique aussi large que structuré.

Les cours s'organisent autour de quatre grands axes :

- des échauffements à thème, centrés sur la bonne perception de son corps
- le développement des principaux concepts et techniques qui guident le jujutsu de l'école Mawashi.
- la mise en pratique de ces notions au travers de situations de travail pré-établies
- l'expression technique libre face à un ou plusieurs partenaires

Nos fondements :

- la volonté et la concentration
- l'unité du corps et la notion de centre d'équilibre
- la recherche d'une plus grande acuité des sens
- le relâchement et la fluidité
- l'ancrage et la stabilité



Nos cours sont réservés aux adultes à partir de 16 ans et l'école Mawashi propose deux cours d'essai pour chaque personne qui souhaiterait découvrir la pratique.

J. Heiligenstein

COURS LE MERCREDI ET JEUDI DE 20H À 22H AU FOYER PAROISSIAL SAINT-JOSEPH 45 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
CONTACT@ECOLE-MAWASHI.FR - HTTPS://ECOLE-MAWASHI.FR - ☎ 06 34 51 24 37

→ PONEY CLUB D'ALSACE

Après deux années compliquées, les restrictions sanitaires étant assouplies, les bénévoles du Club et Virginie la monitrice sont prêts à accueillir petits et grands afin de leur faire découvrir l'équitation, une activité de pleine nature riche en émotion. Pour les cavaliers, perfectionnement, dressage, sauts d'obstacles, pony-game sont proposés toujours dans un climat familial et convivial. Ces activités vous sont proposées toute l'année.

Des stages d'été sont également programmés pour les enfants

APRÈS-MIDIS DÉCOUVERTE à partir de 4 ans **TARIF 30 €**

Lundi 11 juillet - Lundi 18 juillet } de 14h à 16h
 Lundi 15 août - Lundi 22 août }

STAGE DE 4 MATINÉES pour les 7 ans et plus **TARIF 150 €**

Semaine 27 de 9h30 à 12h30 - **Semaine 33** de 9h30 à 12h30
 Stage en collaboration avec l'ASCPA (Association Sportive) : poney le matin et escalade ou canoë l'après-midi, pique-nique sur la base de l'ASCPA, déplacements en camionnette.

RENSEIGNEMENTS :
ASCPA ☎ 03 88 39 68 24
20 RUE DE LA PLAINE DES BOUCHERS 67100 STRASBOURG
ASCPA@WANADOO.FR

PONEY CLUB D'ALSACE ☎ 03 88 67 22 20
16 RUE DU MARÉCHAL FOCH QUARTIER GARE
PCAIENS <600631446626807@GROUPS.FACEBOOK.COM>

→ ASSOCIATION NATURE RIED (ANR)



Après l'activité réduite en 2021, l'ANR retrouve peu à peu sa dynamique en proposant, à ses adhérents, des soirées d'initiation à la connaissance de la flore et de la faune et d'échanges sur des thèmes liés au développement durable.

Cela se passe le 3^e mardi du mois dans la salle de réunion de la Maison des Associations.

Après la formation "Oiseaux de nos milieux" le 15 février, nos échanges porteront le 15 mars sur "Bois énergie" et le 19 avril sur "Biogaz, fausse bonne idée ?".

Nous proposons aussi de participer à la campagne de transfert des amphibiens sur le ban de Blasheim (de février à avril, en fonction de la météo) et, pour le retour des beaux jours, nous préparons une animation "Cueillette et cuisine de plantes sauvages", en complément aux fiches de recettes de plantes sauvages comestibles (publiées au printemps 2021, à retrouver sur notre site internet, voir l'adresse ci-dessous).

Tout citoyen de Geispolsheim est invité, le 17 mai, à la soirée film-conférence "Vies d'oiseaux, la symphonie des saisons" qui nous montrera la richesse de notre environnement proche et comment l'entretenir.



Une participation plus active par tout un chacun est proposée lors des chantiers-nature sur les sites du Lottel et de l'observatoire. Les dates de ces chantiers dépendent de la météo et seront annoncées sur les tableaux électroniques de la commune. Nous vous accueillerons aussi, avec grand plaisir, à notre stand du Printemps en fête le 3 avril !

Y. Brevers

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE CONNECTEZ-VOUS À WWW.NATURERIEDGEISPOLSHHEIM.FR OU CONTACTEZ-NOUS PAR COURRIEL À L'ADRESSE : ANRGEIS@GMAIL.COM



La première sortie de l'année 2022 a été marquée par la participation d'une vingtaine de nos membres à la Corrida du Nouvel An organisée dans la commune.



Tout en respectant les conditions sanitaires, nos différentes activités hebdomadaires continuent :

YOGA	Lundi à 16h	Salle Saint-Jean
	Lundi à 17h30 et à 19h15	Maisons des Associations
THAI CHI	Lundi à 9h45	Salle ACL
GYMNASTIQUE	Mardi de 9h à 10h	Salle Saint-Jean
	Mardi de 10h à 11h	Salle Saint-Jean
GI GONG	Vendredi de 10h à 11h30	Salle ACL
Nous poursuivons également les rencontres culturelles :		
REMUE MENINGES	Lundi de 9h30 à 11h30	Maison des Associations
HORIZON MÉMOIRES	Mardi de 14h30 à 16h	A Blasheim
SCRABBLE	Mardi à 14h	Maison des Associations
BRIDGE	Lundi à 14h	Maison des Associations
	Mercredi à 14h	Maison des Associations

Nous avons suspendu les 3^e jeudis de chaque mois les sorties Caracalla, mais nous espérons les reprendre dès que la situation sanitaire s'améliorera. Un ramassage bus est prévu à 3 endroits différents de Geispolsheim. Les intéressés peuvent prendre des renseignements au 06 60 53 92 76. Toutes les activités sont visibles sur le site de la commune sous la rubrique Associations sport et loisirs.

B. Blary

RENSEIGNEMENTS :
BRUNO BLARY ☎ 03 88 68 67 70
FACEBOOK : AGF GEISPOLSHHEIM
MAIL : AGFGEISPOLSHHEIM@GMAIL.COM



→ FESTI'GEIS Une Fête de la Choucroute 2022 !

L'ensemble du comité Festi'Geis a le plaisir de vous annoncer la programmation de la grande Fête de la Choucroute le dimanche 28 août.

Artisans, exposants, prenez contact !

La Fête de la Choucroute disposera de rues réservées aux artisans de métiers locaux, au marché du terroir où retrouver les goûts de notre région et enfin au marché aux puces.

Si vous souhaitez prendre contact avec l'association pour un emplacement en tant que professionnel ou particulier, nous vous invitons à nous contacter par mail à l'adresse : festigeis@gmail.com.

L'ASSOCIATION RECRUTE !

Si tout comme nous, vous souhaitez contribuer au bon fonctionnement de ces événements qui font partie intégrante de notre village, si vous souhaitez qu'ils perdurent et évoluent, nous sommes à la recherche de nouveaux membres à qui transmettre ce savoir-faire et notre passion. Chacun et chacune, selon ses disponibilités et ses talents, peut apporter son aide.

Notre association est génératrice de bonheur et nos valeurs sont attachées à notre terroir. Avant tout, nous sommes des humains au service de la communauté. Prenez contact avec nous !

Comme annoncé lors du dernier Infogeis, vous allez bientôt découvrir notre site internet : www.festigeis.fr

Une information complémentaire vous sera transmise par le site de la mairie de Geispolsheim.

L. Kronbacher

CONTACT ☎ 06 14 43 72 05 - FESTIGEIS@GMAIL.COM



→ LES TULIPES DES FORÊTS



Les Tulipes des Forêts, nouvelle association de courses à pied et de marche nordique, était présente à la Corrida du Nouvel An. Pour cette 1^{ère} compétition de l'année, Lodi Issa, championne de France de trail a remporté la 1^{ère} place en catégorie V2 des 4 et 7 km.

Pour nous rejoindre : rendez-vous au Stade de la Turmatt tous les mardis et jeudis pour un départ à 18h30.

C. De Castro

RENSEIGNEMENT :
CHRISTINE ☎ 06 87 15 02 31



Facebook: Tulipes Des Forêts
Instagram: lestulipesdesforets
Email: tulipesdesforets@gmail.com



→ BOURSE À LA PUÉRICULTURE 27 MARS

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES ECOLE MATERNELLE LE PETIT PRINCE

Après 2 années d'annulation pour raison sanitaire et afin de soutenir financièrement l'école maternelle Le Petit Prince, les Représentants des Parents d'Elèves, relancent le dimanche 27 mars une bourse à la puériculture à la salle ACL rue de Paris au quartier Gare. Les bénéficiaires seront versés à la coopérative scolaire de l'école.

Vous voulez réserver un table pour être exposant :
contacter les Représentants de Parents d'Elèves par e-mail : cpepetitprince@gmail.com

L'ouverture au public se fera de 9h à 15h dans le strict respect des protocoles sanitaires en vigueur à ce moment-là.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation selon la situation à cette date et les exposants seront remboursés. L'équipe organisatrice vous attend nombreux pour, nous l'espérons, de bonnes affaires.



I. Guichard



→ ENSEMBLE PAR NATURE

« Je me suis garé sur le bas-côté pour changer mon pneu crevé ; j'ai enfilé un gilet jaune par sécurité. Mon voisin est venu m'aider, il avait apporté des bières. Puis un routier s'est arrêté, a brûlé quelques palettes et à partir de là, les choses m'ont échappé...»

Quel bilan tirer du mouvement des gilets jaunes ? Quasi aucun à cause de la Covid-19 qui a fait exploser le système hospitalier, nous privant de nos loisirs, familles ou amis, et pour certains de leur emploi, engendrant une augmentation des inégalités, précarisant la jeunesse, et renchérissant le prix de l'essence - n'était ce pas là l'origine du mouvement ?

Ou bien, malgré de nombreux recours, manifestations, expropriations, cette balafre dans le paysage qu'est le GCO a comme espéré délester la M35 d'une part de ses nuisances. Hélas, déplacer le problème n'est pas le régler.

Enfin, chacun ira de ses arguments plus ou moins recevables pour contester la ZFE, une obligation européenne et gouvernementale, pas une lubie d'élus, alors qu'elle implique des moyens de transport plus respectueux d'un environnement très dégradé. Rappelons-nous que chacun a son mot à dire grâce au vote. Utilisez ce droit pour permettre une politique plus respectueuse de l'environnement, socialement juste, économiquement fiable, démocratiquement plus participative.

Les élu.e.s du groupe "Ensemble par Nature"
J. Fernique, A. Kohler, H. Mansuy, B. Sari

→ FESTIVAL D'HUMOUR "HOLTZI"

Festival organisé par l'association Holtzi Festiv' en étroite collaboration avec la commune de Geispolsheim, cette 16^e édition aura lieu du 20 au 22 mai à l'Espace Malraux.



Vendredi 20 mai 20h

Geryy, Maurizio & Horace, Jo Brami, Isabelle Vitari, Titoff

Samedi 21 mai 20h

GAB, Léa Lando, Mayel Elhajaoui, Edgar Yves, Arnaud Cosson, Booder

Dimanche 22 mai 20h

Jessie Kobel, Freddy Tougaux, Warren Zavatta

TARIFS

Prévente tarif plein 20 €
Prévente tarif enfant 17 €
Caisse du soir 25 €
Pass Holtzi 50 €
(3 soirs)
Pass Holtzi Plus 80 €

(3 soirs avec accès au cocktail dinatoire, places limitées, uniquement disponibles sur : contact@festivalholtzi.fr)

Bar et restauration possible sur place dès 18h30

G. Arnoult

INFORMATIONS : WWW.FESTIVALHOLTZI.FR

LES INFOS UTILES

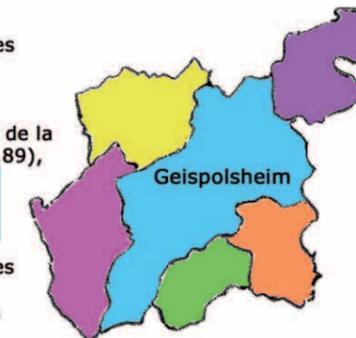
Les solutions pour déposer mes déchets verts.



Geispolsheim, commune eurométropolitaine, bénéficie de services mutualisés en matière de gestion des déchets, tels que :

- La déchèterie fixe d'Ostwald - La Vigie,
- La mise en place de containers spécifiques en complément lors de la collecte des encombrants (sur rdv uniquement au 03.68.98.51.89),
- Les déchèteries mobiles et spéciales végétaux mises en place alternativement chaque mois (de mars à décembre) dans les deux quartiers.

Vous pouvez aussi vous rendre dans les communes environnantes comme **Blaesheim**, **Lipsheim**, **Fegersheim** et **Entzheim**, pour lesquelles l'Eurométropole de Strasbourg propose également des ramassages.



Déchèterie Fixe d'Ostwald - La Vigie :
Rue Théodore Monod

Ouverture : 7 jours sur 7 de 8h à 19h
sauf le dimanche de 8h à 12h

Fermetures :
les 1er janvier, dimanche de Pâques,
1er mai, dimanche de Pentecôte,
1er novembre et 25 décembre.

Pour les autres jours fériés :
ouverte de 8h à 12h

CALENDRIER DES DECHETERIES MOBILES ET SPECIALES VEGETAUX 2022

* Gare : Parking salle ACL

Village : Parking Centre Sportif

		Geispolsheim	Blaesheim	Entzheim	Fegersheim	Lipsheim	
MARS	Déchèterie Mobile	GARE	Mercredi 2 Mars	Mercredi 16 Mars	Samedi 26 Mars	Mercredi 23 Mars	Samedi 5 Mars
AVRIL	Déchèterie Mobile	VILLAGE	Samedi 2 Avril	Mercredi 20 Avril	Mercredi 27 Avril	Lundi 25 Avril	Lundi 4 Avril
	Spéciales végétaux	GARE	Mercredi 20 Avril	Mercredi 6 Avril	Mercredi 13 Avril	Samedi 9 Avril	
MAI	Déchèterie Mobile	GARE	Lundi 2 Mai	Mercredi 18 Mai	Samedi 28 Mai	Mercredi 25 Mai	Mercredi 4 Mai
	Spéciales végétaux	VILLAGE	Mercredi 18 Mai	Vendredi 6 Mai	Samedi 14 Mai	Mercredi 11 Mai	
JUIN	Déchèterie Mobile	VILLAGE	Mercredi 1 Juin	Samedi 18 Juin	Lundi 27 Juin	Samedi 25 Juin	Samedi 4 Juin
	Spéciales végétaux	GARE	Samedi 18 Juin	Samedi 4 juin	Mercredi 15 Juin	Samedi 11 Juin	
JUILLET	Déchèterie Mobile	GARE	Samedi 2 Juillet	Lundi 18 Juillet	Mercredi 27 Juillet	Lundi 25 Juillet	Lundi 4 Juillet
	Spéciales végétaux	VILLAGE	Samedi 16 Juillet	Mercredi 6 Juillet	Vendredi 15 Juillet	Vendredi 8 Juillet	
AOÛT	Déchèterie Mobile	VILLAGE	Lundi 1 Août	Lundi 22 Août	Mercredi 31 Août	Lundi 29 Août	Mercredi 3 Août
	Spéciales végétaux	GARE	Vendredi 19 Août	Vendredi 5 Août	Mercredi 17 Août	Mercredi 10 Août	
SEPTEMBRE	Déchèterie Mobile	GARE	Lundi 5 Septembre	Lundi 19 Septembre	Mercredi 28 Septembre	Samedi 24 Septembre	Samedi 3 Septembre
	Spéciales végétaux	VILLAGE	Samedi 17 Septembre	Samedi 3 Septembre	Mercredi 14 Septembre	Vendredi 9 Septembre	
OCTOBRE	Déchèterie Mobile	VILLAGE	Samedi 1 Octobre	Samedi 22 Octobre	Samedi 29 Octobre	Mercredi 26 Octobre	Lundi 3 Octobre
	Spéciales végétaux	GARE	Mercredi 19 Octobre	Mercredi 5 Octobre	Vendredi 14 Octobre	Samedi 8 Octobre	
NOVEMBRE	Déchèterie Mobile	GARE	Lundi 2 Novembre	Lundi 21 Novembre	Lundi 28 Novembre	Samedi 26 Novembre	Samedi 5 Novembre
	Spéciales végétaux	VILLAGE	Samedi 19 Novembre	Samedi 5 Novembre	Mercredi 16 Novembre	Samedi 12 Novembre	
DECEMBRE	Déchèterie Mobile	VILLAGE	Samedi 3 Décembre				

Déchèteries mobiles : 11h-19h les lundi et mercredi / 9h-17h le samedi

Déchèteries spéciales végétaux : 14h-19h les mercredi et vendredi / 10h-17h le samedi

→ ELECTIONS

PRÉSIDENTIELLES
& LÉGISLATIVES



Il y aura 4 dimanches électoraux au printemps 2022.
les élections présidentielles : 10 et 24 avril
les élections législatives : 12 et 19 juin

Pourront voter les électeurs de nationalité française inscrits sur les listes électorales de la Commune :

- Pour les élections présidentielles, jusqu'au :
 - ▶ mercredi 2 mars pour les inscriptions par voie électronique*
 - ▶ vendredi 4 mars pour les inscriptions papier en mairie
 - Pour les élections législatives, jusqu'au :
 - ▶ mercredi 4 mai pour les inscriptions par voie électronique*
 - ▶ vendredi 6 mai pour les inscriptions papier en mairie
- ainsi que les jeunes majeurs ayant effectué leur journée d'appel et ayant atteint l'âge de 18 ans la veille du 1^{er} tour du scrutin.

Une nouvelle carte électorale sera distribuée en boîte aux lettres à chaque électeur au courant du mois de mars.

Procuration :

Toute procuration est à effectuer sur : maprocuration.gouv.fr ou directement en Gendarmerie.

Nota :

- Le mandataire peut détenir une seule procuration établie en France.
- Dans le cadre de la déterritorialisation des procurations, le mandataire pourra être inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que le mandant. Celui-ci devra toutefois se rendre au bureau de vote du mandant pour procéder au vote.

Vérifier votre situation électorale dans votre bureau de vote et sur :

https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F34852/0?i_dFicheParent=N47#0

Pour toute nouvelle inscription sur la liste électorale, rendez-vous sur :

- Internet : www.service-public.fr
 - En mairie
 - Par courrier (formulaire cerfa n° 12669*02 à télécharger sur service-public.fr)
- En vous munissant de votre carte nationale d'identité ou d'un passeport et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom.

Que faire en cas d'erreur d'état civil sur votre carte électorale ?

La demande de correction de votre état civil au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP), géré par l'INSEE, diffère selon votre situation.
Plus d'informations sur <https://www.geispolsheim.fr/fr/inscription-listes-electorales>

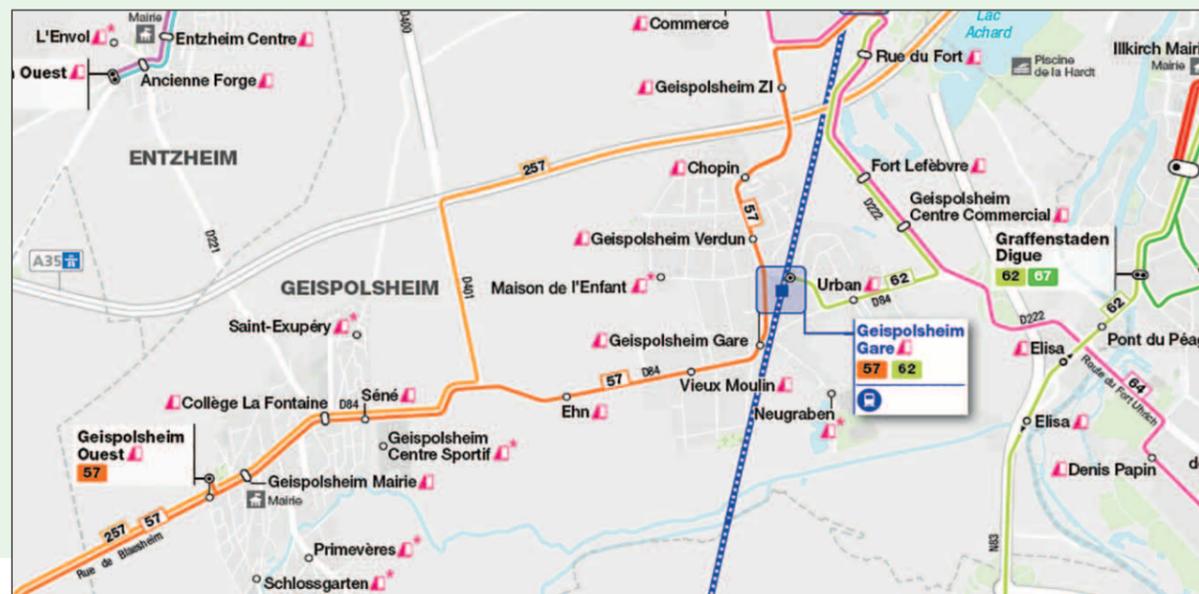
* Le décret n° 2021-1740 du 22 décembre 2021 modifiant les dispositions du code électoral relatives au vote par procuration et portant diverses modifications du code électoral a ajouté un alinéa à l'article R5 du code électoral qui stipule que désormais, pour les élections générales, la procédure de tél-inscription sur les listes électorales sera close le sixième mercredi précédant le scrutin à minuit, le délai du sixième vendredi restant valable pour les inscriptions au format papier adressées par La Poste ou déposées en mairie.

CTS →

→ LES LIGNES DE BUS

Deux lignes de bus desservent Geispolsheim et offrent une connexion directe avec Blaesheim, Illkirch-Graffenstaden et Lipsheim ainsi qu'avec les gares TER de Geispolsheim et de Graffenstaden, la zone commerciale de La Vigie et les lignes de tram A, C et E. Ces lignes de bus régulières permettent de rejoindre plusieurs lieux de vie tels que le collège Jean de La Fontaine, le Centre Sportif ou encore la zone industrielle. Plusieurs autres lignes de bus sont en connexion avec les lignes 57 et 62 offrant de multiples possibilités de correspondances et de destinations.

LE SAVIEZ-VOUS ? Le moteur de recherche d'itinéraires de la CTS vous permet de trouver l'alternative de déplacement la plus optimale et d'estimer vos temps de trajet en quelques clics ! Il intègre également les possibilités de déplacement en TER ou avec les cars du réseau Fluo Grand Est. Essayez-le sur l'application mobile CTS ou sur le site cts-strasbourg.eu. Découvrez également nos alertes infos trafic personnalisées sur l'appli mobile CTS pour tout savoir sur vos lignes préférées.



→ FLEX'HOP TRANSPORT EN COMMUN SUR RÉSERVATION

Depuis le 1^{er} mars, le service de transport à la demande Flex'hop a évolué pour gagner en capacité, et faire face à la problématique de saturation à laquelle les usagers sont confrontés. Tout d'abord, une augmentation des moyens de fonctionnement alloués à la CTS pour l'exploitation du service se concrétisera par une disponibilité plus importante des véhicules Flex'hop, à la fois en heures de pointe et en heures creuses. Enfin, une modification du paramétrage de l'outil de réservation, visant à privilégier l'usage du réseau CTS régulier lorsque cela est possible, va conduire à la limitation de certains trajets en Flex'hop.

- Il ne sera plus possible de réserver des trajets en double avec les lignes de bus régulières CTS et CTBR à leurs heures de fonctionnement.

Cette limitation concernera également les plages de fonctionnement

(RE)DÉCOUVREZ L'OFFRE DE TRANSPORT EN COMMUN A GEISPOLSHHEIM

Pour répondre à vos besoins de déplacements plusieurs lignes de bus urbaines et services de transport en commun desservent votre commune. Le niveau d'offre proposé est défini par l'Eurométropole de Strasbourg, autorité organisatrice de la mobilité, tandis que la Compagnie des Transports Strasbourgeois assure la production et l'exploitation de ces services. En complément, une ligne de car du réseau Fluo Grand Est 67 et une gare TER s'ajoutent à l'offre de transport dans votre commune pour plus de mobilité !

Blaesheim Ouest ↔ Geispolsheim Ouest ↔ Kibitzenau

57 • Heure de fonctionnement : desserte de Geispolsheim quartiers Village et Gare de 5h45 à 20h du lundi au samedi et de 10h à 20h les dimanches et jours fériés.
• Fréquence : un bus toutes les 20 minutes en heure de pointe (7h - 9h et 17h - 19h) et toutes les 30 minutes en journée.

Geispolsheim Gare ↔ Graffenstaden Digue ↔ Lipsheim Centre

62 • Heure de fonctionnement : desserte du quartier Gare de 5h à 20h du lundi au samedi. Ne circule ni les dimanches ni les jours fériés.
• Fréquence : un bus toutes les 30 minutes en heure de pointe (7h - 9h et 17h - 19h) et toutes les 40 minutes en journée.

→ AL&RTOUR



LE SERVICE DES LIGNES SCOLAIRES

Pratique ! Pour se rendre au collège La Fontaine, une ligne scolaire circule tous les jours de la semaine en période scolaire et vient renforcer la ligne 57. Les horaires du service sont spécifiquement adaptés aux horaires de début et fin de cours.

LE GROS + depuis la rentrée de septembre, l'abonnement bus-tram est gratuit pour tous les jeunes de moins de 18 ans habitant dans l'Eurométropole de Strasbourg, n'attendez plus pour vous abonner !

→ TAXIBUS SUD



APRÈS LE BUS, IL Y A LE TAXIBUS !

Le service Taxibus prend le relais de la ligne 57 qui ne circule pas en soirée pour permettre de rejoindre Geispolsheim après 20h ! Taxibus est assuré avec des véhicules de petite capacité qui vous attendent à votre descente du tram. L'itinéraire de retour est construit en fonction des clients présents au départ et de leur destination souhaitée. Départs tous les soirs (sauf 1^{er} mai) de la station Baggersee (tram A/E) à 20h15 - 20h45 - 21h45 - 22h45 - 23h45.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR CTS-STRASBOURG.EU

Toutes ces lignes et ces services sont accessibles avec un titre de transport CTS : tickets ou abonnements. Pensez à valider votre titre de transport à chaque montée dans un véhicule.

LE BON PLAN : si vous êtes abonné.e CTS, vous pouvez circuler sans surcoût sur les lignes TER dans l'Eurométropole de Strasbourg sur présentation de votre carte Badgéio chargée d'une contremarque TER. Retrouvez tous les détails pour obtenir votre contremarque sur cts-strasbourg.eu, rubrique Combiner plusieurs modes de transport.

EN + L'accès aux cars de la ligne 257 est également possible avec un titre de transport CTS lorsque vous circulez au sein de l'Eurométropole de Strasbourg.

Retrouvez toutes les informations concernant les titres de transport, les possibilités de tarifs réduits, les points de vente (y compris les relais CTS dans votre commune) sur cts-strasbourg.eu ou sur l'application mobile CTS.



RÉDUIRE LES DÉCHETS DANGEREUX, LES BONS GESTES À ADOPTER :

- À LA MAISON**
J'utilise une **ventouse** ou un furet pour déboucher les canalisations.
- J'utilise le **vinaigre blanc** pour désinfecter, détartrer, faire briller... (ne le mélangez jamais avec de l'eau de Javel).
- J'utilise le **bicarbonate de soude** pour neutraliser les odeurs, nettoyer les surfaces.
- Retrouvez d'autres astuces dans le « guide des produits naturels » sur objectif.strasbourg.eu
- AU JARDIN**
Je **composte** et je **paille** pour avoir un sol riche et sain.
- Je plante du **basilic** ou des **aillets d'Inde** à côté de mes tomates pour éviter les maladies.
- Et bien d'autres astuces sur le blog « Club relais Jardin et compostage »

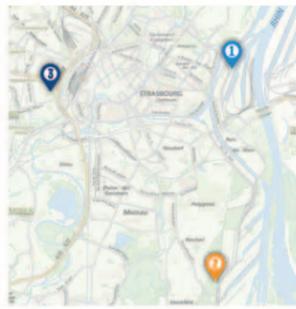
Strasbourg.eu **OBJECTIF** Zéro déchet Zéro gaspillage

DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

N'Infos déchets:
03 68 98 51 90
objectif.strasbourg.eu

OÙ LES DÉPOSER ?

3 sites spécialisés accueillent vos déchets dangereux des ménages.



	SUEZ	SUEZ	ENVIE
lundi	8h30 à 12h30	13h30 à 17h30	
mercredi	8h30 à 12h30	13h30 à 17h30	8h30 à 12h30
vendredi	8h30 à 12h30	13h30 à 17h30	13h30 à 17h30
samedi	8h30 à 12h30	13h30 à 17h30	8h30 à 12h30
	13h30 à 17h30	13h30 à 17h30	13h30 à 17h30

fermé le mardi
fermé le jeudi

DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

Dans la famille des déchets, il y en a qui sont particulièrement nocifs pour l'environnement. Il s'agit de produits domestiques, d'entretien ou encore de bricolage comme les restes de peinture, les pesticides, les solvants, les décapants...



LES MANIPULER
Lisez le mode d'emploi, respectez les dosages préconisés et protégez-vous.

APRÈS UTILISATION
Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, les déchets dangereux ne doivent pas être jetés à la poubelle, dans les évier ou les toilettes, mais doivent être apportés sur des sites de collecte spécialisés. Les déchets seront ensuite dirigés vers des filières de traitement adaptées.

DÉCHETS ACCEPTÉS

ACCEPTÉS SUR LES 3 SITES

Entretien véhicule
Antigel, filtre à huile, liquide de refroidissement...

Entretien maison et autres
Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, acides, eau oxygénée, décapant four, répulsif ou appât, ratocide rodenticide, combustibles...

Entretien piscine
Chlore, désinfectants de piscine, régulateur PH...

Entretien jardin
Engrais non organique, anti-mousses et moisissures, herbicide, fongicide...

Amiante-ciment

Extincteurs

Douleurs sans étiquettes

Bricolage et décoration
Enduit, colle, mastic, résine...
Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs...

Paraffine, white-spirit, décapant, solvant et diluant...

ACCEPTÉS UNIQUEMENT SUR CERTAINS SITES

Bouteilles et cartouches de gaz

Produits pyrotechniques

BON À SAVOIR

30 kg APPORTS LIMITÉS À 30 KG PAR AN PAR FOYER, étant entendu que lors d'un apport un usager pourra avoir différents produits.

AMIANTE-CIMENT: elle doit être déposée filmée ou en sac transparent fermé hermétiquement.

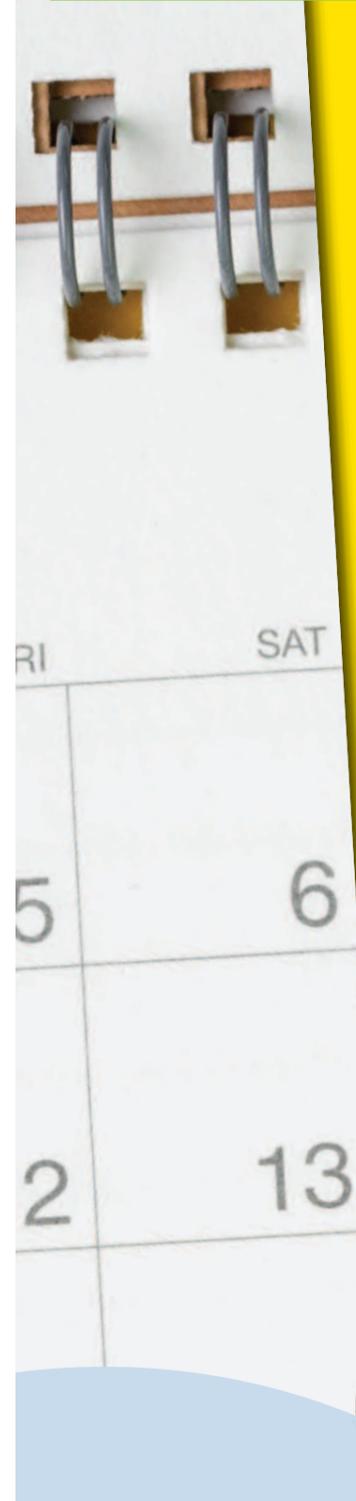
IDENTIFICATION DES PRODUITS: s'ils ne se trouvent pas dans leur contenant d'origine, il est important d'identifier vos produits sur leur emballage (inscription ou marqueur ou étiquette). Cela permettra aux agents des déchetteries de trier correctement et d'éviter ainsi les accidents causés par le mélange de produits chimiques dangereux incompatibles.

DÉCHETS INTERDITS

» les déchets issus de l'activité économique, commerciale, artisanale, hospitalière

» les déchets ne figurant pas dans la liste ci-dessous

Ci-dessous le calendrier des manifestations initialement prévues pour les 3 mois à venir. En fonction des directives gouvernementales, ces dates risquent d'être annulées ou reportées. Plus d'infos sur www.geispolsheim.fr



MARS

- Sa 12
- Sa 19
- Ve 25
- Di 27
- Ma 29
- Je 31

- Nettoyage du Printemps
- Fête du Printemps
- Tutti Frutti
- Jam Session : Jewly
- Bourse à la Puériculture
- Spectacle : Frasques et Frusques
- Thé Dansant

- Commune
- CJS
- Ecole Municipale de Musique
- Commune
- Ecole Maternelle Petit Prince
- Commune
- Commune

- Salle ACL
- Espace Malraux
- Auditorium
- Espace Malraux
- Salle ACL
- Espace Malraux
- Espace Malraux

AVRIL

- Di 3
- Me 6
- Je 7
- Lu 11
- Me 13
- Je 21
- Ve 22
- Sa 23
- Ma 26
- Sa 30

- Concours Agility
- Printemps en Fête
- Concert caritatif
- Spectacle : Rien à Dire
- Thé Dansant
- Collecte de Sang
- Ciné Club : Le Crime était presque parfait
- Spectacle : Le Dernier Verre
- Jam Session : Two feet in the Ried
- Soirée Tertulia
- Spectacle : Phèdre
- Spectacle : Accroche Note

- Club Canin
- Commune
- Ecole de Musique
- Commune
- Commune
- ADSB Geispolsheim-Blaesheim
- Commune
- Commune
- Commune
- Festi'Geis
- Commune
- Commune

- Salle Saint-Jean
- Stade de l'Ehn
- Eglise Sainte Thérèse
- Espace Malraux
- Salle ACL

MAI

- Di 1
- Sa 7
- Di 8
- Sa 14
- Ma 17
- Ve 20
- Ve 20 au Di 22
- Di 22

- Vide grenier
- Concert
- Marche Pédestre
- Concert Ecole de Musique
- Spectacle : L'Ombre des Choses
- Kermesse
- Festival d'Humour "Holtzi"
- GeispoRun

- CJS
- Musique Municipale
- Amicale Sapeurs Pompiers
- Commune
- Commune
- Ecole Saint Exupéry
- Holtzi Festi
- FCGo1

- Salle Saint-Jean
- Espace Malraux
- Blaesheim
- Espace Malraux
- Espace Malraux
- Ecole
- Espace Malraux
- Centre Sportif

COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

Ces déchets sont collectés sur 3 sites spécialisés prévus à cet effet. Retrouvez dans la plaquette ci-contre toutes les informations nécessaires : adresses, horaires d'ouverture, déchets acceptés, conditions d'apport et également les bonnes astuces pour réduire ces déchets.

Plus d'informations sur : www.strasbourg.eu/dechets-dangereux-traitement

DÉCHÈTERIE MOBILE

Village : parking du Centre Sportif
Gare : parking de la salle ACL
Lundi & mercredi 11h à 17h30
Samedi 9h à 17h

- 2 avril quartier Village
- 2 mai quartier Gare

DÉCHÈTERIES SPÉCIALES VÉGÉTAUX

Village : parking du Centre Sportif
Gare : parking de la salle ACL
Mercredi & vendredi 14h à 17h30
Samedi 10h à 17h

- 20 avril quartier Gare
- 18 mai quartier Village

DÉCHÈTERIE FIXE

La Vigie rue Théodore Monod
Tous les jours 8h à 19h - Dimanche 8h à 12h



Pôle Automobile
Strasbourg Sud



INAUGURATION

Les 12 & 13 mars

Peugeot & Volkswagen Strasbourg
vous accueillent dans leurs nouveaux locaux.

Animations et restauration sur place.

Scannez pour réserver
votre essai



Deux concessions, une seule adresse.
10 route de Lyon
67118 GEISPOLSHEIM

Grand Est automobiles

